



# HÉRACLÈS

N°29

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2008

LA LETTRE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE DE LA COMMUNAUTE DOCTRINALE

## Editorial

“Tactique générale” (FT 02) est le deuxième publié des quatre documents fondateurs de la doctrine de l’armée de terre. Sa diffusion intervient au moment où, sur le théâtre afghan, nos unités accomplissent au quotidien des missions exigeantes et exposées. Nos soldats font face à l’agressivité d’un ennemi insaisissable, apparemment loin des schémas de champs de bataille d’école mais pourtant parfois dans les modes d’action les plus traditionnels de la tactique. Référons-nous au principe du continuum des opérations inscrit en exergue du FT 01\* : là-bas se joue donc la phase décisive de l’opération, celle de la stabilisation, avec les pics de violence décrits dans ce document.

Comme l’a écrit de façon prémonitoire le général de corps d’armée Lecerf, commandant la force terrestre, dans sa préface de l’édition grand public de Tactique générale : “le comportement de nos plus petites unités tactiques est une condition fondamentale de la réussite. [...] Le retour d’expérience d’Afghanistan [...] nous ramène à la dure réalité des choses”. Cette réalité, c’est notamment que le feu tue et que la surprise chère à Clausewitz se pratique aussi chez l’ennemi. Pour autant, l’approche globale du conflit s’avère plus nécessaire que jamais, même et surtout en coalition. La notion de prise de l’ascendant sur l’adversaire et sur la population, clairement développée dans FT 02, mérite à cet égard une lecture attentive. Nos “caporaux stratégiques” ont en effet fort à faire, entre prise de contact armé avec l’adversaire, et prise de contact social et humain avec des populations méfiantes, voire hostiles.

Le général de division Thierry OLLIVIER  
commandant le Centre de doctrine  
d’emploi des forces

\*FT 01 : Gagner la bataille, conduire à la paix.

A paraître : FT 03 : Fonctions tactiques. FT 04 : Commandement opérationnel

## A LA UNE

- p. 4 Le poste de commandement et de mise en œuvre AGESTER
- p. 6 Le bataillon multinational de défense NRBC de la NRF11 : un accélérateur de montée en puissance pour le 2<sup>e</sup> régiment de dragons
- p. 8 Parution du document FT 02 - Tactique générale - Interview Colonel COSTE
- p. 9 Le RETEX en 10 leçons...
- p. 32 Le centre d’entraînement au combat (CENTAC) : il faut rentabiliser l’expérience acquise !

Toute décision d’engagement militaire doit reposer sur une capacité d’engagement d’un niveau suffisant ... qui vise le règlement durable de la crise et pas seulement la définition des conditions permettant le désengagement de nos forces.

*Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale 2008*

## Le mot du directeur de publication

*Dans ce 29<sup>e</sup> numéro de Héraclès, la parole est donnée à la brigade du génie qui nous montre comment ses composantes (génie, géographie, DNRBC) appliquent la doctrine sur le terrain, en opération comme en exercice.*

*Notre prochain numéro, le N° 30, qui paraîtra fin décembre, donnera la parole à l’état-major de force n° 1. Le suivant (N° 31) sera réalisé en collaboration avec la 7<sup>e</sup> brigade blindée.*

**Directeur de la publication**  
Général (2s) Jean-Marie Veyrat

**Rédactrice en chef**  
Capitaine Marie-Noëlle Bayard

**Diffusion, relations avec les abonnés**  
Major Catherine Bréjeon

**Mise en page**  
Christine Villey

**Impression**  
EDIACAT

**Création de la maquette**  
Nathalie Dujardin

**Héraclès en ligne :**  
[www.cdef.terre.defense.gouv.fr](http://www.cdef.terre.defense.gouv.fr)



## Actualités

- 3** La brigade du génie, grande unité interarmes d'agencement de l'espace terrestre
- 4** Le poste de commandement et de mise en œuvre AGESTER
- 6** Le bataillon multinational de défense NRBC de la *NRF11* : un accélérateur de montée en puissance pour le 2<sup>e</sup> régiment de dragons
- 8** Parution du document FT 02 - Tactique générale - Interview Col COSTÉ

## Retour d'expérience

- 9** Le RETEX en 10 leçons...
- 10** Le 5<sup>e</sup> RG dans le soutien de déploiement du CRR FR
- 12** L'ÉRE, un outil performant au service des forces

## Réflexions

- 14** De la nécessaire adaptation du système SOUVIM aux théâtres actuels
- 15** L'appui géographique
- 16** La recherche spécialisée, une opportunité pour la cynotechnie militaire

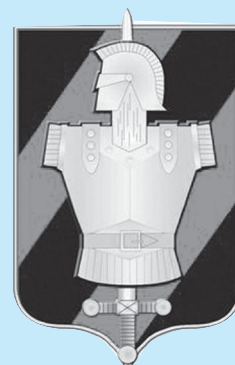
## Tribune libre

- 18** L'approvisionnement en eau
- 19** Le régiment de défense NRBC, du détachement de liaison à la composante de force
- 22** Qui peut le plus peut le moins... les schémas intellectuels de la guerre conventionnelle sont-ils suffisants ?
- 24** Nouveaux engagements, nouveaux soldats
- 26** Les forces terrestres de la *Bundeswehr* en quête d'avenir
- 28** Si ça tire, envoyez les forces spéciales !
- 30** Quel entraînement pour quel combat interarmes ?
- 32** Le centre d'entraînement au combat (CENTAC) : Il faut rentabiliser l'expérience acquise !
- 33** Une préparation crédible par une simulation plus réaliste
- 35** De la théorie à la pratique : du bon usage de la doctrine

## Divers

- 36** Le retour du balancier ?

## La brigade du génie, grande unité interarmes d'agencement de l'espace terrestre (AGESTER)



Son action combine les capacités "terrain" des trois composantes : génie (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> régiments du génie), géographie (28<sup>e</sup> groupe géographique) et défense nucléaire, radiologique, biologique et chimique (2<sup>e</sup> régiment de dragons NRBC), afin de mieux connaître et organiser l'espace terrestre en appui de la manœuvre du chef interarmes. Cette combinaison n'est pas faite uniquement de successions d'actions mais elle est aussi le résultat du développement de synergies capacitaires dans les domaines de la sauvegarde et de la protection des forces. C'est par exemple la coopération entre les équipes cynotechniques du 132<sup>e</sup> bataillon cynotechnique de l'armée de terre (rattaché à la brigade en juillet 2007) et le génie dans la lutte contre les engins explosifs improvisés (EEI) ou en appui des opérations de recherche militaire.

L'action de la brigade AGESTER s'inscrit dans le cadre de l'appui d'une force opérationnelle terrestre (FOT) engagée dans tout type d'opérations, en fournissant à la fois des moyens de commandement et des unités de mise en œuvre qui peuvent comporter :

- un PC de mise en œuvre (PCMO) AGESTER de taille variable pour les niveaux 1 (CRR-FR ou EURO-CORPS), 2 (PC DIV) ou 3 (PC BIA) ;

- des modules spécialisés du génie, de défense NRBC, de géographie et de cynotechnie mis sur pied en constituant des structures modulaires, de la section au bataillon et qui remplissent les missions suivantes :

- participation d'équipes multi-techniques aux reconnaissances sur les théâtres ;
- appui génie spécialisé dans le domaine de l'aide au déploiement et au redéploiement, de la mobilité (niveaux stratégique et opératif essentiellement) et de la protection-sauvegarde ;
- défense NRBC qui prend également en compte les risques technologiques ;
- appui cynotechnique au combat débarqué, à la défense et à la protection des détachements et à recherche d'armes et d'explosifs, domaine en expansion ;
- appui géographique nécessaire aux états-majors et aux formations.

Ces moyens peuvent bien sûr s'intégrer facilement à des structures multinationales.

Les capacités de la brigade AGESTER sont majoritairement duales et parfaitement utilisables

dans le cadre de l'aide aux populations, ce qui est un atout majeur dans une mission intérieure ou en phase de stabilisation d'une opération extérieure.

La brigade du génie contribue fortement aux opérations des armées et elle projette en permanence des éléments sur l'ensemble des théâtres. Ainsi, chaque année, environ un tiers de la brigade (37% soit 1 451 militaires en 2007) est projeté en OPEX, MCD ou MISSINT.

La restructuration de l'armée de terre conduira en 2010 à la dissolution de la brigade AGESTER et de ses trois régiments du génie. Cette dissolution concerne les structures et non pas les capacités qui seront conservées. Un bureau AGESTER sera créé au sein du commandement de la force terrestre à Lille, il reprendra les missions de préparation opérationnelle et fournira le noyau d'un PCMO. Les compagnies spécialisées des régiments (eau, énergie, aide au déploiement, franchissement et déminage) seront ventilées dans les régiments du génie des brigades interarmes. Ainsi l'essentiel, c'est-à-dire les capacités opérationnelles, est sauvé.

Général de brigade Christian DEXTER  
commandant la brigade du génie

**"Activités CDEF"****Séminaire de rentrée  
2008 du CDEF**

Le CDEF a tenu son séminaire annuel de rentrée du 15 au 17 septembre au domaine des "Gueules cassées" de Moussy-le-Vieux (Seine-et-Marne). Cette activité fut l'occasion pour le nouveau commandant du CDEF, le général de division Ollivier, de prendre en compte l'environnement et l'ensemble des activités du centre, afin de définir ses directives pour 2008-2009. Outre le bilan de l'année passée et la planification des activités à venir, l'édition 2008 de ce séminaire a été également axée sur la préparation du futur à travers l'analyse du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale.

Officier communication CDEF

**Séminaire tactique 2008**

Les inscriptions sont ouvertes pour le séminaire tactique 2008 qui aura lieu le 11 décembre à l'École militaire - Paris 7<sup>e</sup>. et dont l'intitulé est "La tactique dans son nouvel environnement". Vous pouvez télécharger le programme et le carton d'inscription sur les sites intraterre [www.cesat.terre.defense.gouv.fr](http://www.cesat.terre.defense.gouv.fr) et [www.cdef.terre.defense.gouv.fr](http://www.cdef.terre.defense.gouv.fr). Cette édition 2008 laisse une grande place au débat avec plus de 3 heures d'échange entre l'auditoire et les intervenants. Le séminaire tactique est fait pour les forces et avec les forces !

Officier communication CDEF

## Le poste de commandement et de mise en œuvre AGESTER<sup>1</sup>

La brigade du génie assure le commandement des unités AGESTER d'appui général au travers d'un **poste de commandement et de mise en œuvre (PCMO)** dont le volume dépend directement du volume de force engagé et de la mission reçue. Ce PCMO assure la mise en œuvre des unités de la brigade : génie, NRBC, géographie et appui cynotechnie.

### Engagement au sein d'une FOT<sup>2</sup>

Appliquant le principe de modularité, la brigade du génie met sur pied les bataillons AGESTER nécessaires à l'appui de la force et décline ainsi des **structures de commandement en plusieurs niveaux** :

- **au niveau 1**, en national comme en multinational, un **PCMO complet** avec un DL placé auprès du COM.GENIE<sup>3</sup> ;
- **au niveau 2**, soit un **PCMO au sein d'une division française** comptant au moins deux bataillons d'appui général, **soit en multinational un DLMO<sup>4</sup>** pour un bataillon renforcé ;
- **au niveau 3**, c'est le **PCR<sup>5</sup>** qui commande l'ensemble des modules AGESTER.

Les différences entre ces structures se retrouvent dans les effectifs consentis à chacune.

Dans le cas du PCMO de niveau 2, la **fonction de COMGENIE** est occupée par le chef du PCMO, en l'absence de régiment du génie organique à ce niveau.

Le **PCMO AGESTER commande les formations AGESTER d'appui général** et est apte à recevoir des renforcements étrangers selon le cadre de l'opération ou de l'exercice. Sa mission de "mise en œuvre" ne lui interdit pas pour autant d'anticiper les opérations au travers d'une capacité réduite de planification.

Des DL peuvent être échangés le cas échéant. Le PCMO intègre la **fonction infrastructure du SID<sup>6</sup>** selon les termes du contrat opérationnel établi avec l'EMA.

1 AGESTER : agencement de l'espace terrestre.

2 FOT : force opérationnelle terrestre.

3 Fonction de "Chief engineer" telle que définie dans le règlement OTAN AJP 3.12

4 DLMO : détachement de liaison et de mise en œuvre.

5 PCR : poste de commandement régimentaire.

6 SID : service infrastructure de la défense.



Des unités d'appui général peuvent être détachées (sous TACOM) auprès d'une division, d'une brigade ou d'une entité logistique afin de remplir des missions de leur domaine. Certaines unités ont plus particulièrement vocation à être détachées en tête, comme les modules de déminage lourd ou les modules de franchissements PFM<sup>7</sup>.

Pour ses déploiements et ses liaisons, **le PCMO s'installe sur le site du PC principal de la FOT**. Il bénéficie de l'appui au commandement (SIC, SQG dont protection) mis en place par l'échelon supérieur.

Enfin, la **brigade du génie** est "unité affiliée" du CRRE<sup>8</sup>. À ce titre, la brigade met sur pied un PCMO destiné à commander des unités françaises (la compagnie PFM et un bataillon d'appui direct), belges (une compagnie de travaux) et allemandes (un bataillon d'aide au déploiement).

## Les évolutions à venir

Les mesures de réorganisation prévoient la **disparition de la brigade du génie en 2010**. Les régiments du génie de la brigade seront dissous mais leurs capacités iront renforcer les huit régiments du génie de brigades interarmes, le 28<sup>e</sup> Groupe Géo sera affecté à la brigade de renseignement et le 2<sup>e</sup> RD NBC sera rattaché directement au PCMO.

Néanmoins, **le besoin de disposer d'une entité de commandement** reste valide, ainsi que l'existence d'un PCMO génie. Aussi, il découle des éléments *supra* que le **futur PCMO** devra remplir d'une part, un **rôle de coordination de la préparation opérationnelle** et, d'autre part, la **cohérence de l'emploi de la fonction opérationnelle AGESTER** au périmètre recentré sur les capacités résiduelles du génie et de la DNBC spécialisée.

Lieutenant-colonel François EGLEMME  
Chef du bureau préparation opérationnelle

7 PFM : ponts flottants motorisés.

8 CRRE : corps de réaction rapide européen.



**Tout savoir sur  
la doctrine de  
l'armée de terre  
française**

**www.  
cdef.terre.  
defense.gouv.fr**

## "Activités CDEF"

### Visite du COMDEF à l'AUSA

Tous les ans, l'Association of the United States Army (AUSA) organise à Washington une session d'été dont le but est la promotion de l'armée de terre des États-Unis. Cet événement "patriotique", conduit sous la forme d'un salon international de l'armement, est l'équivalent américain de l'exposition EURO-SATORY. A cet égard, il regroupera de nombreuses délégations militaires étrangères, ainsi que des industriels de tous horizons.

Le général de division Ollivier se rendra du 6 au 8 octobre à Washington pour représenter le chef d'état-major de l'armée de terre à cette rencontre des forces terrestres internationales. Il rencontrera pour l'occasion les différents industriels présents sur les stands et s'entretiendra particulièrement avec des hautes autorités militaires, notamment son homologue, le général Wallace, commandant le TRADOC, centre de doctrine et d'entraînement des forces terrestres américaines.

Officier communication CDEF

### Actualité du CDEF

Toute l'actualité du CDEF est disponible sur [www.cdef.terre.defense.gouv.fr](http://www.cdef.terre.defense.gouv.fr). La rubrique "Rencontre" vous informe des différents colloques, conférences que le CDEF organise seul ou avec ses partenaires. En tant qu'organisme expert de la doctrine, du RETEX et de la simulation de l'armée de terre, le CDEF a toujours à cœur de réunir la communauté doctrinale pour faire avancer la réflexion.

Officier communication CDEF

## Le saviez-vous ? (1)

**A propos de la brigade du génie, grande unité interarmes d'agencement de l'espace terrestre (AGESTER)**

### Parlons définitions (1)

#### Appuyer/Support

- 1 - Mission consistant à apporter une aide à une autre unité, spontanément ou sur ordre, par le mouvement ou par le feu.
- 2 - Action d'un groupement ou d'un détachement qui aide, couvre, élargit ou soutient la manœuvre d'un autre élément en comportant le plus souvent la fourniture de feux.

TTA 106

#### Appui direct/Direct support

Appui fourni par une unité ou une formation qui n'est pas affectée ou mise aux ordres de l'unité ou formation appuyée, mais qui doit donner priorité à l'appui demandé par cette unité ou formation.

TTA 106

#### Brigade d'appui spécialisé/ Specialised support brigade

Grande unité organique ou opérationnelle articulée en plusieurs modules d'emploi d'appui spécialisé du niveau du bataillon ou du groupement qui peuvent appartenir à la même arme et avoir plusieurs fonctions opérationnelles (Ex: BrigArti articulée en un groupement FSS et d'un groupement DSA) ou l'inverse (Ex: BrigGen regroupant des unités du génie et de l'artillerie à vocation AGESTER comme la géographie et la défense NRBC). Les unités subordonnées sont commandées à partir d'un centre de mise en œuvre (CMO).

TTA 106

## Le bataillon multinational de défense NRBC de la NRF11<sup>1</sup> : un accélérateur de montée en puissance pour le 2<sup>e</sup> RD

Le 1<sup>er</sup> juillet, le 2<sup>e</sup> régiment de dragons a pris le **commandement du bataillon multinational de défense NRBC de la NRF11** pour six mois, aboutissement d'un an et demi de préparation et d'engagement dans le processus de certification de l'OTAN. Multinational et interarmées jusqu'aux plus bas échelons<sup>2</sup>, ce bataillon occupe une place particulière au sein du dispositif de la NRF car il est employé au niveau composante de force, sous les ordres directs d'un PC interarmées déployable de l'OTAN (DJTF HQ)<sup>3</sup> et aux côtés du PC de la composante terrestre fourni par le CRR-FR. Il a par exemple été déployé en 2004 lors des jeux olympiques d'Athènes ou lors du sommet de l'OTAN à Riga en 2006.

Riche de son **expérience de la NRF 4**, le 2<sup>e</sup> RD devait cette fois assumer le **rôle de nation cadre**, en fournissant les capacités majeures du bataillon, en intégrant les contributions multinationales et en conduisant la préparation opérationnelle, validée par la certification NRF.

La **génération de force** a été menée, **dès le début 2007**, afin de définir les capacités fournies par le 2<sup>e</sup> RD et proposer à nos alliés des contributions pertinentes.

Parallèlement, il a fallu écrire les procédures d'emploi du bataillon (SOP<sup>4</sup>) qui ont fait l'objet d'une vérification méticuleuse lors de la certification, de même que l'utilisation rigoureuse des procédures déjà existantes de l'OTAN.

Travaillant à l'échelle d'un théâtre, en anglais, dialoguant avec le DJTF HQ et les PC des composantes, le PC intègre **tous les systèmes d'information** : SIR, SICE, CRONOS, accès à l'Intradef et l'Internet de l'OTAN pour assurer la fonction de **"reachback"** avec la CARBC<sup>5</sup>.

1 NATO Response Force Multinational CBRN Defense Battalion/NRF11 Mn CBRN Def Bn.

2 Jusqu'à l'équipe spécialisée, voire quelques renforts individuels. Pour cette rotation, le bataillon inclut des contributions hongroises, tchèques, polonaises et slovènes. Il inclut également une équipe SIRA (Sampling and Identification of Radiological Agent) de l'armée de l'air.

3 DJTF HQ: Deployable Joint Task Force Headquarters, mis sur pied par Joint Command Lisbon (JCL) pour la NRF11.

4 Standing Operating Procedures.

5 Cellule d'analyse radiologique, biologique et chimique au CPCO, qui assure le lien avec le réseau expertise national NRBC.

▼  
La phase de certification a été marquée par la participation du 2<sup>e</sup> RD à tous les exercices majeurs sur le cycle 2007-2008<sup>6</sup>. La conduite de la planification de ces exercices avec le JCL et le CRR-FR, dont le soutien apporté a été déterminant, a montré l'aptitude du régiment à travailler au niveau opératif de composante de force en milieu multinational, tout en restant en mesure d'agir au niveau tactique.

**Fruit d'un effort majeur, la certification NRF sans restriction**

marque une étape importante dans la montée en puissance du 2<sup>e</sup> Dragons et une reconnaissance de la spécificité de ses capacités, que ce défi a fortement contribué à faire connaître et reconnaître au sein des armées françaises et dans l'OTAN.

Lieutenant-colonel Xavier LEFEBVRE  
commandant le 2<sup>e</sup> régiment de dragons

<sup>6</sup> Citadel NRF 07, Loyal Comet, Loyal Ledger 08, Steadfast Juncture 08 et FORTEL.

## **La politique étrangère et de sécurité commune**

1. La politique étrangère et de sécurité commune inclut l'ensemble des questions relatives à la sécurité de l'Union, y compris la définition progressive d'une politique de défense commune, conformément au deuxième alinéa, qui pourrait conduire à une défense commune, si le Conseil européen en décide ainsi. (...)

L'Union de l'Europe occidentale (UEO) fait partie intégrante du développement de l'Union en donnant à l'Union l'accès à une capacité opérationnelle (...). Elle assiste l'Union dans la définition des aspects de la politique étrangère et de sécurité commune ayant trait à la défense, tels qu'ils sont établis dans le présent article. En conséquence, l'Union encourage l'établissement de relations institutionnelles plus étroites avec l'UEO en vue de l'intégration éventuelle de l'UEO dans l'Union, si le Conseil européen en décide ainsi. (...)

La politique de l'Union au sens du présent article n'affecte pas le caractère spécifique de la politique de sécurité et de défense de certains États membres, elle respecte les obligations découlant du traité de l'Atlantique Nord pour certains États membres qui considèrent que leur défense commune est réalisée dans le cadre de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) (...).

2. Les questions visées au présent article incluent les missions humanitaires et d'évacuation, les missions de maintien de la paix et les missions de forces de combat pour la gestion des crises, y compris les missions de rétablissement de la paix. (...)

**Extraits de l'article 17 (ex-article J.7) du Traité de l'Union européenne**

## **"Activités DDo"<sup>1</sup>**

### **Un défi de taille pour la fonction logistique**

La réorganisation de l'armée de terre récemment annoncée se traduira pour la fonction logistique par la perte, à la fois, de 8 régiments et d'une brigade logistique. Trois régiments du train seront dissous tandis que les capacités des 6 régiments conservés seront densifiées. La maintenance perd 3 régiments et se réarticulera autour de 2 piliers : le service de maintenance industrielle terrestre (SMITER) en charge du maintien en condition opérationnel (MCO) regroupant les unités du matériel restantes d'une part, et d'autre part le commandement de la maintenance terrestre (COMMT) intégré au commandement des forces terrestres (CFT) en charge de la maintenance opérationnelle rassemblant principalement les sections de maintenance régimentaire, à effectif réduit, ainsi que les compléments des détachements maintenance projetés en opérations fournis par les RMAT.

Pour le commissariat, outre l'interarmisation d'une partie de ses services et la création de centres mutualisés de gestion interarmées, ses moyens opérationnels sont regroupés au sein d'un unique régiment logistique du commissariat de l'armée de terre (RLCAT).

(p. suivante)

<sup>1</sup> La division emploi-organisation (DEO) a changé de nom en perdant ses attributions en matière d'organisation et s'appelle désormais la division doctrine (DDo).

## Parution du document FT-02 - Tactique générale

# La tactique au cœur des engagements terrestres

*Entretien avec le Colonel Philippe COSTE, chef du bureau engagement de la division doctrine du CDEF et responsable de la rédaction du FT-02*

*Le CDEF, un an après le FT-01 "Gagner la bataille, conduire la paix", fait paraître le FT-02 "Tactique générale". Quels sont les objectifs de ces documents ? Et il y en a-t-il d'autres en préparation ?*

### "Activités DDo"

(suite)

*Dans le domaine de la santé, un pôle comptant notamment un unique régiment médical (RMED) est créé à la Valbonne. Enfin, la fusion du CFAT et du CFLT au sein du commandement des forces terrestres (CFT) parachève la restructuration de la fonction logistique. Ainsi, après la montée en puissance de la dimension interarmées par la création récente des CICLO et CMT, la logistique terrestre fait l'objet aujourd'hui d'une forte contraction de ses moyens.*

*Dans ce contexte, plus que jamais, comme cela a déjà été écrit dans cette revue, la rédaction du concept mais surtout de la doctrine du soutien des forces terrestres en opération s'impose.*

(p. suivante)

En premier lieu, c'est la nécessaire adaptation de l'outil militaire au nouveau contexte des opérations qui fournit l'opportunité d'établir une référence - les FT - pour servir à la cohérence et à l'adéquation du corpus doctrinal de l'armée de terre. Les FT doivent donc dicter les divers documents d'emploi pour dépasser les modèles classiques de l'action militaire et adapter l'efficacité opérationnelle des forces terrestres - FT signifie forces terrestres - aux conditions de leur engagement en particulier au sein des populations. Les deux FT suivants sur la contribution des différentes armes aux fonctions tactiques (03) et le commandement opérationnel (04) sont en préparation.

#### *Pourquoi le thème de ce FT-02 est-il la tactique ?*

Parmi les mutations de l'efficacité militaire suggérées précédemment, se trouve la nécessaire revalorisation de la tactique à tous les niveaux. En effet, l'action décisive est désormais le plus souvent conduite par l'échelon au contact direct des protagonistes, c'est-à-dire l'échelon tactique qui retrouve ainsi toute son importance.

Dans ces conditions, la manœuvre s'élargit à la combinaison non seulement de moyens coercitifs face à l'adversaire, mais aussi de ceux qui agissent sur le milieu physique et humain.

La tactique détermine ainsi fondamentalement l'action militaire dans toutes ces dimensions. Après la description du nouvel environnement de l'engagement terrestre dans le FT01, celle des procédés sur le terrain repose d'abord sur la tactique.

Enfin, il n'existait auparavant aucun recueil des grands principes de la tactique !

#### *Quels sont les messages/idées à retenir ?*

Tout d'abord, la première idée est celle d'une cohérence globale vers un but stratégique par le biais d'un continuum de la tactique qui court du cadre global d'engagement aux procédés concrets, tout en rappelant les principes pérennes.

Ensuite, c'est la définition tangible du déroulement complet de celui-ci au travers de notions pratiques et de schémas tactiques qui n'avaient pas jusqu'alors, bénéficié de descriptions doctrinales.

#### *A qui est destiné ce document ?*

Il doit servir à la fois à la communauté doctrinale pour veiller à la cohérence des documents d'emploi des unités tactiques mais surtout à tous les officiers dotés de responsabilités opérationnelles afin de leur faciliter la compréhension de la tactique et la préparation opérationnelle. L'adaptation de ce guide tactique aux circonstances relève ensuite de leur jugement.

## Le RETEX en 10 leçons...

**L**e processus RETEX de l'armée de terre a atteint sa maturité. Sans esprit d'exhaustivité, **essayons d'en dégager quelques leçons**, car le processus lui-même ne saurait échapper à la réévaluation permanente à laquelle il soumet doctrine, équipements, formation et organisation.

- Il s'agit de **tirer parti de nos erreurs plus vite que l'ennemi** qui possède son propre processus de RETEX qui s'applique, qui plus est, à des organisations beaucoup moins lourdes que les nôtres, donc par essence plus réactives.
- Le RETEX est plus qu'une procédure. Pour être efficace il doit devenir **une culture partagée par l'ensemble des combattants**, soucieux de performance. Ces derniers adhéreront d'autant plus facilement à cette culture qu'ils constatent les résultats concrets des recommandations issues du RETEX sur le terrain de façon tangible et réactive.
- Dans un contexte de ressources limitées, il s'agit de **tenir en permanence l'équilibre entre l'adaptation au profit des opérations en cours et la préparation du futur**. Sinon, le risque est soit de perdre la guerre d'aujourd'hui, soit celle de demain. À ce titre, tirer les leçons de l'histoire et des exercices constitue le moyen indispensable d'éviter une focalisation excessive sur les opérations en cours, en gardant le recul nécessaire.
- La **validation du RETEX** est essentielle : elle doit être suffisamment rapide pour pouvoir s'appliquer sur le terrain, mais doit faire preuve de suffisamment de recul pour recouper l'information. Les effets de mode et certaines innovations qui peuvent s'avérer dangereuses doivent être écartés par un passage rigoureux au crible de l'analyse.
- Il s'agit de **faire la différence entre des décisions de commandement qui s'appliquent aux opérations en cours mais qui ne nécessitent pas de changement lourd et l'adaptation de la doctrine, de l'entraînement et de l'équipement** qui constitue la raison d'être du RETEX.
- Le RETEX est principalement **un processus qui va du bas vers le haut** et qui ne souffre qu'une orientation limitée de la part du commandement si l'on veut qu'il demeure pertinent et spontané. Il ne constitue ni une inspection ni un audit.
- Le **RETEX des autres armées** n'a de valeur que dans la mesure où il passe **à travers notre filtre culturel**. Sinon il risque d'être rejeté comme une greffe indésirable. Vérité en-deçà des Pyrénées...

### "Activités DDo"

(suite)

*En effet, il s'agit aujourd'hui, au regard de la ressource disponible, d'évaluer la pertinence de l'organisation et du fonctionnement de la logistique opérationnelle déployée sur un théâtre d'opération.*

*Parmi les axes de réflexion possibles, il pourrait être envisagé, dans l'esprit de la réforme que nos forces connaissent aujourd'hui, de redessiner le déploiement du dispositif logistique sur le théâtre d'opération en jouant sur les mutualisations et les concentrations. Dans ce but, toutes les opportunités devront être saisies notamment celles que pourrait offrir la numérisation du champ de bataille. Ces structures ainsi dessinées seraient alors armées par des noyaux issus des états-majors logistiques existants (division du CFT, brigade logistique, ...) renforcés par des compléments opérationnels d'active et de réserve provenant d'un vivier de logisticiens, immédiatement disponibles à la demande, qu'il faudra impérativement entretenir et maintenir à jour.*

*Tel est le défi de taille que la fonction logistique devra relever dans les mois à venir pour garantir le succès de nos opérations futures.*

**COL Philippe AMBROISE**  
CDEF/DDo  
Bureau Logistique

## "Activités DDo"

### La fouille opérationnelle

En fin d'année 2007, le chef d'état-major des armées a décidé de doter les forces armées d'une capacité de fouille opérationnelle (FO) interarmées, à titre expérimental. Cette décision s'est traduite par un mandat confié au CICDE pour la rédaction du concept et de la doctrine pour décembre 2008 et un mandat confié à l'armée de terre pour la constitution d'une première capacité interarmées, en mesure d'être engagée dès janvier 2009.

La définition actuellement retenue est la suivante : "La fouille opérationnelle est définie comme l'ensemble des activités pouvant être menées par les forces armées pour trouver des ressources, des informations, du matériels ou des personnes dissimulées par l'adversaire."

Dans le cadre du mandat fixé à l'armée de terre, le premier semestre 2008 a été consacré à la définition des besoins en formations, en équipements et en stages, ainsi qu'à la préparation de leur mise en œuvre. Le deuxième semestre 2008 sera consacré à la formation et à l'entraînement du détachement avant sa projection sur le théâtre afghan pour un mandat de quatre mois.

(p. suivante)



- La **subsidiarité du RETEX** est essentielle car elle évite une inflation de l'information qui vient engorger les processus de prise de décision.
- Pour que l'adaptation soit efficace, elle doit **respecter le principe de la cohérence entre la doctrine, la formation, l'équipement et l'organisation**. Par exemple, un équipement performant mais dont le cadre d'emploi ne serait pas défini et dont la formation ne serait pas assurée serait au mieux inefficace, au pire dangereux. D'où l'importance d'analyser en amont le besoin et la meilleure réponse à lui

apporter, plutôt que de se précipiter d'emblée sur une solution technique.

**Il faut garder à l'esprit le truisme que le RETEX ne s'applique qu'aux opérations passées ou en cours. Cela laisse en dehors du champ certaines opérations probables à moyen ou à long terme. D'où la nécessité de maintenir un entraînement au travers d'exercices sur des savoir-faire délaissés par les opérations actuelles, et d'en tirer les leçons, afin de maintenir des expertises qui peuvent s'avérer utiles à terme.**

LCL Philippe FRANCOIS  
CDEF/DREX

## Le 5<sup>e</sup> RG dans le soutien du déploiement du CRR FR

Le 5<sup>e</sup> régiment du génie a réalisé en 2006 les travaux d'aménagement du site destiné à recevoir le PC ALT<sup>1</sup> à Mourmelon en vue de la certification OTAN du CRR-FR<sup>2</sup> lors de l'exercice CITADEL CHALLENGE au printemps 2007. Il s'agissait de démontrer la capacité du CRR-FR à installer et protéger ses PC.

### Des travaux conséquents...

Le besoin exprimé par le CRR-FR portait sur l'installation de la protection du PC Alternate et de

la piste d'accès. Cela comportait la création d'une plateforme lourde de 200 m par 200 m pour accueillir le PC Alternate et sa zone vie, soit l'engagement d'une section de travaux lourds pendant 13 semaines.



1 "Alternate CP" dans le cadre du concept des PC du CRR-FR, le PC ALT prend à son compte la conduite de la manœuvre lorsque le PC principal "MAIN" est détruit ou en mouvement pour changer de position.

2 Corps de réaction rapide - France.



La situation initiale était **proche de celle rencontrée en opération extérieure** : impossibilité de creuser sur la plateforme (pollution possible) et obligation d'extraire les matériaux sur place. Ces contraintes ont conduit à l'utilisation de 5 500 m<sup>3</sup> de craie (soit 600 rotations de bennes) et 7 600 m<sup>3</sup> de terre pour construire la plateforme et les merlons de protection.

**Ces éléments peuvent être étudiés et gérés en amont par des spécialistes TOI<sup>3</sup>** du service d'infrastructure de la défense. La présence de ces derniers lors de la phase de reconnaissance et de choix de la zone d'implantation est souhaitable, voire indispensable.

### ... Permettant la mise en œuvre de savoir-faire nouveaux

Les **travaux de protection du PC Alternate** ont nécessité la **confection de murs en béton "L Wall"** qui présentent une souplesse d'emploi et de mise en œuvre intéressante pour les OPEX.

Ne parvenant pas à trouver dans le commerce des éléments préfabriqués en béton ayant les caractéristiques recherchées en termes de dimension et de protection balistique, **le 5<sup>e</sup> régiment du génie s'est appuyé sur une notice technique du STBFT<sup>4</sup>** relative à la "conception et réalisation d'ouvrages de protection à partir d'éléments préfabriqués en béton armé avec des coffrages industriels manupor-

tables". Une section du 5<sup>e</sup> RG a ainsi coulé 236 "**L walls**" en 45 jours, pour un coût unitaire de 338 euros. Fabriqués en série avec les ressources disponibles sur place, ces murs en béton de 2,7 m de haut, 1,20 m de large et 20 cm d'épaisseur présentent l'avantage majeur d'être modulaires.

L'aménagement et à la protection du site réalisé par le 5<sup>e</sup> RG a démontré que **l'emploi d'éléments de protection de type "L wall" est généralisable sur les théâtres d'opérations** en complément de l'usage des "**bastion wall**", permettant d'atteindre un bon niveau de protection et de sauvegarde des installations. En outre, ils peuvent être réalisés par toute unité du génie sous réserve de disposer des coffrages adéquats et des matériaux.

**Le 5<sup>e</sup> RG a été employé dans sa mission majeure** en préparant les zones d'installation du PC ALT. Cet exercice a souligné **l'utilité de disposer d'une capacité de travaux lourds et la pertinence du concept de réalisation d'éléments de protection préfabriqués en béton armé**, utilisables sur une zone d'opération. Le 5<sup>e</sup> RG a contribué avec efficacité à la certification **HRF<sup>5</sup>** du PC du CRR-FR pour un résultat qualifié de remarquable par les contrôleurs de l'OTAN.

CNE Olivier PONCHIN  
5<sup>e</sup> RG/BOI/SLRT

<sup>3</sup> Techniques et opérations d'infrastructures.

<sup>4</sup> Section technique du bâtiment et des fortifications.

<sup>5</sup> High Readiness Forces.

## "Activités DDo"

(suite)

*Placée sous l'autorité d'un coordinateur FO, la première capacité FO interarmées et interopérable<sup>1</sup> s'articule en deux équipes. Elle est constituée autour d'un noyau armée de terre (Génie) qui intègre un binôme de l'armée de l'air (fusilier commando de l'air) et un binôme de la marine nationale (plongeur-démineur). Exclusivement engagée au sol, cette première capacité de FO est organisée pour un déploiement au sein d'une formation du niveau brigade pour l'emploi et d'une unité du niveau groupement tactique interarmes pour la mise en œuvre.*

*Pour la première capacité de FO, les principales missions pouvant être menées sont les suivantes :*

### • **Missions de FO du niveau élémentaire :**

- appui à la tenue d'un point de contrôle sur menace identifiée : fouille de véhicule ou de personne ;
- fouille de sécurité des accès aux installations de la force (individus, véhicules, chargements).

(p. suivante)

<sup>1</sup> Interopérabilité : prise en compte des standards OTAN pour mener des opérations de fouille dans un cadre multinational.

**"Activités DDo"**

(suite)

**• Missions de FO de niveaux complémentaires et spécialisés :**

- fouille d'infrastructure occupée ou non, avec destruction ou non ;
- fouille d'espace confiné (cave - souterrain...);
- fouille d'itinéraire et abords ;
- fouille de zone ouverte (recherche de cache, d'emplacement de tir indirect de type mortier et missile) ;
- fouille de site avant l'installation d'un cantonnement ;
- fouille d'un aéronef (avion ou hélicoptère) avec des moyens adaptés ;
- fouille des zones de fret et des flux de marchandises ;
- fouille préventive ou de sécurité d'itinéraire et de bâtiment dans le cas de réunion d'autorités ou de personnalités.

L'exploitation du retour d'expérience réalisée tout au long de la période de projection de la première capacité de FO devra permettre de faire évoluer l'articulation, l'organisation ainsi que les missions et les équipements de la capacité française de fouille opérationnelle.

Lieutenant-colonel François VILLANUEVA  
CDEF/B.ENG/AGESTER

## L'ERE<sup>1</sup>, un outil performant au service des forces

Afin de répondre aux menaces NRBC spécifiques aux zones urbaines et industrialisées, l'armée de terre a mis à profit les retours d'expérience de ses engagements dans les Balkans en créant en 2001 **des équipes légères spécialisées dans le domaine de la reconnaissance et de l'évaluation du risque NRBC, les ERE.**

Ces équipes, composées de **six spécialistes**, se distinguent par la formation de leur personnel, leurs équipements spécifiques et les procédures particulières mises en œuvre. Le 2<sup>e</sup> régiment de dragons - NBC dispose de **douze ERE** intégrées au sein des deux escadrons mixtes de reconnaissance et de décontamination.

Le Livre blanc décrit comme "*hypothèse la plus grave actuellement identifiée celle d'une attaque terroriste majeure sur le territoire européen, utilisant des moyens non conventionnels, de type nucléaire, chimique ou biologique...*".

Pour répondre à ce type de menace, sur le territoire national ou en opération extérieure, les ERE disposent de **capacités particulières dans les trois volets de la défense NRBC :**

- **La prévention**, en menant des missions de reconnaissance complémentaires à l'analyse du renseignement. Ces missions peuvent se dérouler selon des concepts développés récemment, en syner-

gie avec des équipes EOD ou des éléments issus des forces spéciales<sup>2</sup>. Dans ce cas, l'ERE permet au commandement d'obtenir au plus vite une levée de doute et une évaluation d'abord immédiate, puis affinée de la situation.

- **La gestion** de l'incident avec notamment la mission **SIBCRA**<sup>3</sup>. Cette capacité permet au plus haut niveau de l'Etat de disposer au plus vite de prélèvements dont la valeur juridique pourra être opposée à un tiers (individu, organisation ou Etat). Ce volet légal est primordial dans le cadre du contrôle de l'application des accords internationaux type **PSI**<sup>4</sup>. L'expertise apportée au commandement complète le spectre des missions de l'ERE durant l'évènement NRBC.

- **La restauration** après l'évènement. Les matériels de l'ERE permettent notamment de réaliser dans l'urgence un colmatage de brèche ou de fuite sur une installation industrielle, après un accident ou un attentat.

1 Equipe de reconnaissance et d'évaluation des risques NRBC.

2 Exercice interarmées GUSTIR en mars 2008 à DJIBOUTI, inspection d'un navire transportant un chargement suspect.

3 *Sampling and Identification of Biological, Chemical and Radiological Agent.*

4 *Proliferation Security Initiative*, lancée en 2003, afin de lutter contre les transferts illicites d'armes de destruction massive et des matériels associés. Cette initiative est citée plusieurs fois dans le Livre blanc.



Engagées en opération extérieure dès leur création<sup>5</sup>, les ERE ont démontré qu'elles apportaient au commandement **un appui primordial et polyvalent sur l'ensemble du spectre de la menace NRBC.**

Elles sont en mesure de planifier des actions de prévention, analyser les risques, délimiter des zones conta-

minées, transférer et détruire des toxiques, mener une restauration d'urgence dans le cadre d'accidents industriels, former des équipes locales de sécurité, réaliser des prélèvements environnementaux dans un cadre HSO<sup>6</sup> ...

Depuis juin 2008, une ERE est à nouveau présente au Kosovo pour réaliser des missions de réduction de risques et une actualisation de la menace NRBC. Dans le même temps,

deux autres équipes ont été certifiées lors d'exercices sous toxiques biologiques et chimiques réels afin d'être intégrée au bataillon NRBC de la *NRF 11*.

Capitaine (TA) Christophe ARNOULT  
officier traitant au BOI  
du 2<sup>e</sup> régiment de dragons

5 Présence permanente au KOSOVO de 1999 à 2005.

6 Hygiène et sécurité en opération.

### *La stratégie de sécurité nationale : définition et objectifs*

La stratégie de sécurité nationale a pour objectif de parer aux risques ou menaces susceptibles de porter atteinte à la vie de la nation. Sa première finalité est de défendre la population et le territoire, car il s'agit du devoir et de la responsabilité de premier rang de l'État. La deuxième est d'assurer la contribution de la France à la sécurité européenne et internationale : elle correspond à la fois aux nécessités de sa sécurité propre, qui se joue aussi à l'extérieur de ses frontières, et aux responsabilités que la France assume, dans le cadre des Nations unies et des alliances et traités auxquels elle a souscrit. La troisième finalité est de défendre les valeurs du pacte républicain qui lie tous les Français à l'État : les principes de la démocratie, en particulier les libertés individuelles et collectives, le respect de la dignité humaine, la solidarité et la justice.

À ces objectifs concourent :

- la politique de défense, en totalité. (...)
- la politique de sécurité intérieure, pour tout ce qui ne relève pas de la sécurité quotidienne et individuelle des personnes et des biens, et la politique de sécurité civile. (...)
- d'autres politiques publiques, en premier lieu la politique étrangère et la politique économique, qui contribuent directement à la sécurité nationale. (...)

La sécurité de la France, comme celle de l'Europe, doit donc être pensée de façon plus globale. La stratégie de sécurité nationale embrasse aussi bien la sécurité extérieure que la sécurité intérieure, les moyens militaires comme les moyens civils, économiques ou diplomatiques.

Elle doit prendre en compte tous les phénomènes, risques et menaces susceptibles de porter atteinte à la vie de la nation. (...)

*Extraits du chapitre 3 du Livre blanc 2008*

**"Activités DREX"****DREX/Retex****Mission RETEX en Côte d'Ivoire**

*Au mois de mars 2008, le CDEF et le CFAT ont conduit une mission conjointe en République de Côte d'Ivoire. Il s'agissait de brosser la situation et d'analyser les conséquences de la réduction du format des forces déployées sur le théâtre (passage de 2 600 à 1 800 hommes).*

*Il apparaît clairement que la réorganisation du dispositif en deux échelons, le premier à Abidjan et le second à Bouaké, se traduit par un emploi accru des moyens aéromobiles. Cela facilite la couverture de l'ensemble du pays.*

*Par ailleurs, la baisse du nombre d'emprises françaises en RCI implique l'adoption de nouveaux modes d'action. La manœuvre est ainsi aujourd'hui systématiquement décentralisée au niveau du SGTIA. Cette évolution impose de disposer d'un échelon logistique adapté à ce niveau.*

*Enfin, la complexité de la situation locale ivoirienne nécessite d'adopter une vraie stratégie en terme d'acquisition et de traitement de l'information. La formation au renseignement des capteurs non spécialisés doit encore être développée en école et en corps de troupe.*

*Il est primordial d'appréhender les problématiques complexes du théâtre. Dans ce sens, le GDI (2S) Jacops mènera des entretiens auprès des chefs militaires qui étaient en charge de responsabilités en RCI au cours de l'année écoulée.*

**CNE EON DUVAL  
DREX/B.ENS**

## De la nécessaire adaptation du système SOUVIM<sup>1</sup> aux théâtres actuels

L'évolution des menaces dans les conflits récents, notamment le recours croissant aux EEI<sup>2</sup>, impose à tous les échelons de commandement de les prendre systématiquement en considération et de s'en prémunir. Le système SOUVIM fait partie intégrante des moyens de détection de mines que notre pays possède. **Ce matériel adapté à faible coût aux menaces actuelles est en mesure de contribuer à une protection accrue des unités déployées sur des théâtres d'opérations.**

La prolifération des mines et EEI s'explique tant par une simplicité de fabrication et de coût modique que par une facilité de mise en œuvre pour un effet psychologique et des dégâts considérables sur le personnel et le matériel. **Les convois militaires**, et tout particulièrement les convois logistiques, **sont des cibles privilégiées** pour ce type d'action en raison de leur faible protection et de leur carence en moyens de détection.

**C'est dans ce contexte que le SOUVIM trouve sa raison d'être.** Système modulable, il permet la détection électromagnétique des mines et des fragments métalliques, renforcé de l'aptitude de l'opérateur à observer les abords de l'itinéraire.

**Module additionnel** constitué de plusieurs remorques lestées pour la détection des mines à pression, le VTR<sup>3</sup> a de nombreuses contraintes de manœuvrabilité. Il peut cependant être utilisé comme simple détecteur, au même titre que le VDM<sup>4</sup>, **s'il est engagé sans son train de remorques.** Dans cette configuration, il n'est ainsi plus soumis aux contraintes topo-

graphiques et sa manœuvrabilité est améliorée sur terrain accidenté.

Mettant à profit le retour d'expérience américain, en Irak et en Afghanistan, le concept **"Hunter/Killer"** vise à parer les deux types de menaces, mines et EEI. Bien qu'il n'existe aucune parade absolue face à ces menaces, **la combinaison des actions du SOUVIM et du BUFFALO (dédié au traitement des EEI) avec un groupe de combat du génie représente un excellent compromis.** L'acquisition de véhicules protégés BUFFALO par la France va ainsi offrir de nouvelles perspectives en matière de sécurisation des itinéraires.

La combinaison de moyens de détection lointaine et rapprochée, de leurrage (brouilleurs) et de neutralisation (Buffalo, groupe du génie, robots) forme un outil adapté au traitement de la menace EEI actuellement rencontrée sur de nombreux théâtres.

Judicieusement placé en tête de convoi, le SOUVIM remplit parfaitement sa fonction de détection. Equipé d'un brouilleur, le SOUVIM est protégé contre les EEI les plus sophistiqués. **La lutte contre les EEI s'inscrit dans un cadre plus vaste**, où l'analyse du terrain et le renseignement d'ambiance ont leur place. A l'avenir, l'emploi de drones pour une détection de changement de milieu, en avant des convois, pourrait compléter le dispositif.

1 Système d'ouverture d'itinéraires minés.

2 Engin explosif improvisé.

3 Véhicule tracteur de remorques.

4 Véhicule détecteur de mines.



L'emploi du SOUVIM seul reste toujours possible, mais l'efficacité optimale réside désormais dans **l'action simultanée des deux systèmes**. Cette articulation serait judicieusement complétée par l'adjonction de véhicules de protection contribuant

à fournir la sûreté immédiate. Une projection future devrait permettre d'appliquer sur le théâtre afghan ce **nouveau concept d'emploi** et d'en approfondir la pertinence.

CNE Laurent BELLOT  
1<sup>er</sup> RG/CDU 6<sup>e</sup> compagnie  
de contre-minage

## L'appui géographique

L'appui géographique des opérations a évolué dans ses formes (conséquences des multiples projections et de leur contexte multinationale), dans ses techniques (besoins nouveaux des systèmes de forces et évolutions technologiques) comme dans ses structures. Les réflexions menées cette dernière décennie dans ces trois domaines ont amenées à un **objectif unique** : "délivrer l'appui géographique d'une force déployée pour un an".

Engagée en appui de toutes les opérations des armées depuis 1991 et participant aux tours **NRF**, la géographie militaire a introduit la notion de "Geo Support Unit" (**GSU**).

L'appui géographique des forces impose de **disposer d'un référentiel unique et cohérent pour la force déployée**. Les équipements actuels et futurs possèdent tous des modules de positionnement et des interfaces avec cartographie affichée et doivent donc s'exprimer dans un système de coordonnées commun à la force terrestre ainsi qu'aux unités multinationales et aux forces aériennes et maritimes. Au fur et à mesure des besoins exprimés par le théâtre, les géographes procèdent à des révisions de cartes. La géographie dispose d'outils de correction et de réglage des matériels de posi-

tionnement précis de la force (stations de déclinaison et d'orientation de l'artillerie) permettant après mouvement de remettre en configuration optimale tous les appareils dans le même référentiel. Enfin, les géographes doivent pouvoir créer et diffuser pour les forces (terre, air, marine ou alliées) tout un réseau de points d'appuis recensés permettant un recalage régulier des systèmes de positionnement. Ainsi, la notion de cohérence du référentiel géographique dépasse largement l'idée simple d'une cartographie distribuée et figée dans le temps.

**La géographie a donc organisé ses structures autour de modules cohérents, évolutifs et réversibles**, capables de réaliser les effets attendus, en corrélation avec les développements alliés étudiés dans le cadre de la **NRF**. **L'appui géographique s'articule autour d'une unité formatée, la "Geographic Support Unit" ou GSU**. Celle-ci est **capable de réaliser toutes les missions-types de la géographie** en se déployant de manière modulaire.



1 NATO Response Force.

### Le saviez-vous ? (2)

**A propos de la brigade du génie, grande unité interarmes d'agencement de l'espace terrestre (AGESTER)**

#### Parlons définitions (2)

**Agencement de l'espace terrestre**

*Ensemble des actions visant à faire connaître, appréhender et à organiser l'espace terrestre afin de faciliter l'engagement des forces. Cet ensemble recouvre :*

a- l'appui direct ;

b- l'appui général. Il combine principalement les capacités du génie, de la géographie, de la défense NRBC et de la météorologie. Appelé aussi : **AGESTER**.

TTA 106

#### **Appui général du génie/ General engineer support**

*L'appui général regroupe toutes les missions du génie n'entrant pas dans le cadre de l'appui direct et visant à faciliter la projection et le retrait d'une force, à préserver sa liberté d'action et sa capacité opérationnelle ainsi qu'à remplir certaines autres conditions du succès.*

(p. suivante)

**Le saviez-vous ? (2)***(suite)**Il comprend :*

- a- l'aide au déploiement ;
- b- l'appui aux déplacements stratégiques et opératifs ;
- c- les autres missions :
- d- l'appui géographique ;
- e- la participation à la défense NRBC ;
- f- la lutte contre l'incendie ;
- g- la participation au rétablissement de la paix ;
- h- la participation aux missions humanitaires.

TTA 106

**Défense nucléaire,  
radiologique, biologique  
et chimique passive/  
Passive nuclear, radiolo-  
gical, biological and  
chemical defence**

*Plans et activités destinés à atténuer ou neutraliser les effets sur des forces militaires en opération ou des populations civiles de l'emploi ou de la menace d'emploi d'armes ou de dispositifs nucléaires, radiologiques, biologiques ou chimiques, ou de la présence ou du risque d'apparition dans l'environnement d'agents toxiques d'origine naturelle, accidentelle ou malveillante, y compris ceux produits par l'industrie.*

**Glossaire interarmées de terminologie opérationnelle 2007**

Elle comprend au maximum une cellule commandement- appui au travail d'état-major, un dépôt cartographique, une équipe cartographique chargée de mettre en forme et en base de données les levers réalisés, une équipe d'impression de théâtre et une section de levers terrains. La **GSU** ne possède aucun soutien et dépend entièrement de la force appuyée. La cellule commandement-analyse terrain est le plus petit module projetable ; elle fournit son expertise à l'état-major et évalue le besoin en appui géographique.

Pour travailler, la GSU devrait **disposer à l'horizon 2011 d'un système d'armes spécialisé, la chaîne géographique projetable (CGP)**. Ce premier système d'armes de la géographie a bénéficié d'une réflexion concourante sur son emploi et ses structures en opération. **Cette synergie entre la doctrine et l'équipement a permis d'assurer une grande cohérence entre le besoin opérationnel exprimé et le système réalisé.**

Colonel Nicolas AUBOIN  
chef de corps du 28° GGEO

## La recherche spécialisée Une opportunité pour la cynotechnie militaire

Depuis quelques années, la **cynotechnie militaire** sort du cadre étroit où la guerre froide l'avait remise. Si les missions de défense-protection des installations perdurent et demeurent le "fond de sac" des cynotechniciens, **nombre de savoir-faire suscitent aujourd'hui un vif intérêt.**

**Dans le cadre de l'appui au combat débarqué**, l'emploi actuel du système d'arme "homme-chien" privilégie ses capacités d'agression (léthalité réduite), de dissuasion et, dans une moindre mesure, de détection et de pistage. Leur présence en opération, en renfort des dispositifs de défense et de protection des forces déployées sur les théâtres où la situation exige d'appuyer les éléments débarqués (en appui au contrôle de foule, sur les points de con-

trôle, en patrouille...) illustrent l'utilisation "rustique" des équipes cynotechniques "d'intervention", tout comme leur participation régulière aux exercices interarmes, au CENZUB notamment.

Un emploi plus "fin", fondé sur le flair du chien, trouve son application dans **la recherche d'explosifs, d'armement, de munitions et de produits stupéfiants.**

Plus sociable, moins agressif, le chien d'olfaction s'intègre plus facilement à l'environnement humain des opérations de stabilisation. Sa capacité répond aussi à un réel besoin opérationnel : face à la menace croissante des engins explosifs de toute nature, il est vital de disposer de moyens de détection.



Les équipes de recherche d'explosifs constituent **un outil inégalé en appui des équipes EOD** avec lesquelles une réelle synergie existe (Cf. Baliste 2006, GTIA "pont Bailey", ou plus récemment en Afghanistan).

**La recherche d'armement et de munitions**, redécouverte de manière empirique depuis les projections dans les Balkans, est pérennisée par une action de formation. Dans deux ans, chaque adjoint de cynogroupe du 132<sup>e</sup> bataillon cynophile de l'armée de terre disposera de cette capacité.

**La recherche de stupéfiants**, telle que pratiquée en appui du commandement, en et hors métropole, fait presque figure d'anecdote pour les militaires.

Pour autant, explosifs, armement/munitions et stupéfiants constituent un triptyque particulièrement intéressant pour qui recherche les indices d'activités

criminelles ou terroristes. Dans un contexte d'engagements où, étroitement mêlés à la population, l'émeutier, le terroriste et le "combattant régulier" finissent par se confondre, tant dans leurs apparences que dans leurs modes d'action, une approche classique ne suffit plus. Cette **capacité de "recherche spécialisée"** apparaît comme un atout considérable pour la cynotechnie militaire et pour la force qui en dotera ses unités de fouille opérationnelle.

Le point clé consiste à dépasser une masse critique d'effectifs, pour **disposer d'un vivier de spécialistes suffisant pour armer les théâtres** et éviter la pénurie vécue aujourd'hui par les armées pour la recherche d'explosifs. Le besoin opérationnel est là ; la capacité aussi. Saisir cette opportunité, voilà le vrai défi.

Lieutenant-colonel Martin CHIOLA  
commandant le 132<sup>e</sup> bataillon cynophile  
de l'armée de terre

## "Activités DREX"

DREX/Recherche

### Fiche de lecture

**Le viol de Nankin. 1937 : un des plus grands massacres du XX<sup>e</sup> siècle,**  
Iris CHANG, Paris, Payot, 2007

Récemment traduit de l'anglais (américain), "Le viol de Nankin" revient sur un événement peu et mal connu du conflit sino-japonais de 1937. Le 13 décembre 1937, les soldats japonais s'emparent de la ville de Nankin, alors capitale de la Chine, et se livrent pendant plus de six semaines à un massacre qui aurait fait, selon les historiens, entre 38 000 et 400 000 tués !

(p. suivante)

### Les missions confiées aux forces armées

"La France attend de ses armées, comme par le passé, qu'elles garantissent la protection de ses intérêts vitaux, le respect de ses engagements internationaux, et qu'elles lui permettent d'assumer les devoirs que lui imposent les responsabilités particulières qui sont les siennes."

*Notre politique de sécurité et de défense s'inscrivant résolument dans une perspective européenne et internationale, nos armées sont amenées, de plus en plus fréquemment, à remplir leurs missions dans des cadres multinationaux : ONU, OSCE, UE, UEO, OTAN, coalitions de circonstance, coopérations diverses... La protection de nos intérêts vitaux et la mise en oeuvre des accords de défense bilatéraux exigent toutefois de conserver une part d'autonomie nationale, en particulier dans le domaine de l'appréciation de situation.*

*Par ailleurs, compte tenu du caractère global de la défense, l'action militaire se conçoit toujours en cohérence avec celle des autres ministères.*

*Dans ce contexte, les missions confiées aux forces armées sont les suivantes :*

- *préserver en permanence les intérêts vitaux du pays contre toute forme d'agression ;*
- *contribuer à la sécurité et à la défense de l'espace européen et méditerranéen, dans la perspective, à terme, d'une politique de défense européenne commune ;*
- *contribuer aux actions en faveur de la paix et pour le respect du droit international ;*
- *assurer des tâches de service public, notamment en renforçant à la demande les moyens et les organisations normalement chargées de la défense civile.*

Concept d'emploi des forces 1997 PIA-00.100

**"Activités DREX"****DREX/Recherche**

(suite)

**Fiche de lecture**

*Quel est l'intérêt, soixante-dix ans plus tard, de revisiter et analyser un tel crime ? C'est la force de l'auteur de viser deux objectifs ; d'abord, un retour sur les faits à travers l'étude des trois perspectives (celle des bourreaux, des victimes et des témoins - surtout occidentaux -) bref, "dire" l'horreur des crimes de guerre. Ensuite, Iris Chang s'interroge sur la mémoire des événements de Nankin, sur ce que l'on savait à l'époque et sur les conséquences actuelles. Les morts de Nankin pèsent encore dans les relations sino-japonaises : ainsi, la Chine accuse régulièrement le Japon de nier les crimes commis et emploie cet argument en terme de politique internationale. De son côté, le Japon tente de faire face à une part sombre de son histoire, après des années d'amnésie collective.*

*Malgré certaines faiblesses, cet ouvrage offre des pistes extrêmement intéressantes quant à l'éthique des combattants et à la responsabilité des chefs devant les crimes de guerre. En effet, la durée des massacres et le degré d'atrocité interdisent de penser à un simple relâchement de la discipline militaire.*

(p. suivante)

# L'approvisionnement en eau

Pour les armées, la problématique de l'approvisionnement en eau prend **une dimension particulière en opérations extérieures**, contexte où des insuffisances quantitatives comme qualitatives peuvent avoir des répercussions graves sur la conduite des opérations militaires. Les forces armées restent soumises même en opération à la législation nationale.

Ces textes réglementaires ont amené la publication de l'IM 3252<sup>1</sup>, qui reprend l'esprit des textes de droit français. Cette instruction est valable pour les missions à caractère opérationnel comme pour les exercices et entraînements.

Avant tout, il est nécessaire de définir le "produit eau" et son champ d'application. **Les eaux destinées à la consommation humaine<sup>2</sup> sont considérées comme des denrées alimentaires.** Cette évolution récente introduit de nouvelles obligations et redéfinit les responsabilités des différents acteurs de la gestion de l'eau. L'IM 3252 définit "l'eau potable" destinée à la consommation et supprime le terme d'"eau sanitaire", et impose que **tout personnel doit avoir accès à une même qualité d'eau, où qu'il se trouve.** Cela évite le risque de confusion pour les utilisateurs mais impose des charges supplémentaires.

Ce principe est garanti par la définition des responsabilités au sein de la "chaîne eau" : le commandant de la force est identifié comme l'autorité compétente pour l'application des dispositions réglementaires et décide - après avis technique du SSA<sup>3</sup> - de la mise en consommation ou non de l'eau disponible sur un territoire.

**L'approvisionnement en eaux se scinde en deux fonctions principales** : la production et la distribution :

- **la production** est à la charge du génie, soit à partir de matériels mobiles, soit depuis les ressources locales si leur qualité le permet ;
- **la distribution** incombe au commissariat.

D'autres acteurs interviennent, comme le SID<sup>4</sup> pour les réseaux de distribution ou les unités interarmes pour l'éventuel gardiennage des sites de pompage ou de production.

1 IM 3252/DEF/DCSSA/AST/VET du 23 novembre 2006.

2 Les eaux destinées à la consommation humaine sont les eaux qui soit en l'état, soit après traitement, sont utilisées pour la boisson, pour la cuisson et la préparation des aliments, ainsi que pour tous les autres usages individuels et collectifs qui participent à garantir aux personnels de bonnes conditions d'hygiène.

3 Service de santé des armées.

4 SID = service infrastructure de la défense.



Toutes les **actions techniques** contribuant à la maîtrise de la qualité des eaux sont conduites après une analyse des dangers susceptibles d'affecter la qualité de l'eau et de nuire à la santé du personnel. Pour atteindre ces objectifs, il est essentiel qu'un spécialiste du SSA et un spécialiste AGESTER qualifié EAU 3<sup>5</sup> participent aux **travaux de planification** pour définir les besoins de production et les moyens à mettre en œuvre en fonction de la ressource. Cette planification, associée à des **reconnaitances préalables** sur la base d'études géologiques externalisées, contribue au choix des déploiements pour optimiser les emplacements par rapport aux lieux de production, par mesure de sécurité (garde du lieu de production et du stockage

notamment) et d'économie des moyens logistiques. Enfin, il est essentiel de maintenir sur place du personnel qualifié, titulaire des stages EAU 1 et EAU 2<sup>6</sup>, pour assurer la surveillance sanitaire et éviter le risque de contamination criminelle.

Si les armées hésitent à externaliser les flux des produits pétroliers sur les théâtres d'opération, de même **il est indispensable que la "chaîne eau" soit gérée par des spécialistes, en mesure d'assurer la veille nécessaire à une mise en œuvre sécurisée sur les lieux de déploiement.**

CNE Vincent HERVE (2° RG)

5 Qualification "Conseiller en eau des corps de troupes et état-major".

6 EAU 1 = servant de machine de traitement de l'eau - EAU 2 = spécialiste du traitement de l'eau.

## Le régiment de défense NRBC

### Du détachement de liaison à la composante de force

**A**près des années d'anonymat, **la défense nucléaire, radiologique, biologique et chimique ou NRBC<sup>1</sup> connaît depuis 2005<sup>2</sup> une véritable renaissance.** Pourtant la menace n'a jamais cessé d'exister, les arsenaux nucléaires et chimiques, loin d'avoir disparu, en dépit des accords signés sur leur démantèlement, sont toujours aussi importants. Avec des risques liés à la proliféra-

tion et au terrorisme, la défense NRBC retrouve une place importante au sein des armées.

1 Le "R" de radiologique permet de tenir compte des risques liés aux sources radioactives civiles par opposition au nucléaire qui fait référence à un usage militaire (bombe A, H,...).

2 2005 correspond à la création du 2<sup>e</sup> régiment de dragons sous sa forme actuelle, à partir du groupe de défense NBC (GDNBC) stationné à Draguignan depuis 2000, et des unités de soutien du 2<sup>e</sup> régiment de dragons Leclerc.

## "Activités DREX"

**DREX/Recherche**

(suite)

### Fiche de lecture

*Voilà la grande question d'Iris Chang : que s'est-il passé pour que le comportement des soldats nippons "franchissent les limites qui régissent les conduites humaines" (p.55) ? Les réponses, culturelles et politiques, restent transposables aujourd'hui. D'autant que le viol de Nankin peut se réduire à une spirale dans l'horreur : tout débute avec l'ordre d'exécuter les prisonniers de guerre qu'on ne peut nourrir et qui pourraient être d'éventuels partisans. Bientôt, la contagion s'étend aux civils.*

*En résumé, cet ouvrage paraît essentiel pour comprendre comment l'endoctrinement, doublé de préjugés racistes et liés à des circonstances militaires exceptionnelles, peut conduire à l'horreur absolue. Ce jour de décembre 1937 reste aussi un tournant historique puisque Nankin passe pour huit ans sous administration japonaise, une administration née dans le sang ; jusqu'à leur défaite finale, en 1945, les Japonais échouent à établir la confiance et à créer les conditions de leur légitimité. Au contraire, les massacres de Nankin ont fortement contribué à dresser l'opinion publique mondiale contre le Japon et enveniment, jusqu'à aujourd'hui, les relations actuelles entre les deux principales puissances asiatiques.*

**CDEF/DREX**  
Bureau recherche

**"Activités DREX"****DREX/Recherche****Un rappel des dernières publications du bureau recherche :****Dans la collection des cahiers de la recherche :**

- *La récupération sociale du territoire en Colombie.*
- *La guerre révolutionnaire, succès et ambiguïtés : le cas des batailles d'Alger.*
- *L'arme psychologique – réédition du TTA 117 (1957).*

**Dans la collection des cahiers de la réflexion doctrinale :**

- *Des personnes capturées en opération.*

**Le saviez-vous ? (3)****A propos de la brigade du génie, grande unité interarmes d'agencement de l'espace terrestre (AGESTER)****Parlons définitions (3)****Appui à la mobilité tactique/  
Tactical mobility support**

*L'appui à la mobilité tactique consiste à favoriser l'engagement et la manœuvre des forces armées en garantissant leur liberté de mouvement dans les zones d'opérations rapprochées et d'opérations dans la profondeur.*

**TTA 106***(p. suivante)*

Fer de lance de ce renouveau, le **2<sup>e</sup> régiment de dragons** offre aux autorités civiles et militaires **un ensemble de moyens et de capacités modulables** en fonction du besoin, capable d'agir quelles que soient les opérations.

Le 2<sup>e</sup> RD, régiment numérisé, offre **un vaste panel de capacités dans le domaine de la défense NRBC**, sous forme d'éléments, allant du détachement de liaison, au bataillon NRBC, en passant par les modules multirôles comprenant des capacités de décontamination et de reconnaissance en équipes légères ou sous blindage. Les moyens du 2<sup>e</sup> RD permettent une prise en compte de la menace militaire ou terroriste, comme des risques technologiques liés aux installations industrielles. Il peut ainsi fournir des modules dimensionnés pour chaque phase des opérations, de l'entrée en premier avec des modules polyvalents pouvant être détachés en appui d'une force, à la phase de stabilisation, durant laquelle il pourra, avec son expertise, effectuer un suivi du théâtre pour prévenir les risques de pollution notamment ou participer à la formation des unités locales de protection civile. Ses moyens lui donnent **la réversibilité nécessaire pour faire face à tous les types de crises, de haute, moyenne ou basse intensité**. Le 2<sup>e</sup> RD dispose donc de moyens conséquents, dont un module, équivalent à une unité élémentaire, est en permanence en alerte Guépard.

**L'engagement sur le théâtre national** se fait en renfort des moyens des sapeurs-pompiers et de la sécurité civile comme lors de la coupe du monde de rugby, mais les projections sur un théâtre extérieur sont plus rares. En revanche, de nombreux théâtres présentent des risques qui peuvent très vite amener à gérer des situations délicates. Une ERE<sup>3</sup> déployée au sein de la force Licorne, même pour une période limitée, aurait pu gérer l'incident de la décharge d'Abidjan, mais aussi pu conduire une évaluation complète du théâtre et établir une carte des risques dans les zones d'implantation de la force, comme cela a été fait au Liban en 2006.

Avec seulement trois années d'existence, le 2<sup>e</sup> RD, outil principal de cette défense NRBC en plein essor, s'appuie néanmoins sur des bases solides. **Débarassé de l'image de capacités issues de la guerre froide, il doit désormais prendre la place qui est la sienne au sein des forces et participer de façon systématique aux planifications et aux opérations comme aux exercices des grandes unités.**

Chef d'escadrons Jérôme CHRIST  
(2<sup>e</sup> régiment de dragons)

<sup>3</sup> Lire notamment l'article du capitaine Arnoult sur les équipes de reconnaissance et d'évaluation (ERE).

## **Une classification générale des opérations**

*Les forces armées sont engagées au quotidien dans différents types d'opérations.*

*L'expérience des derniers engagements fait apparaître plusieurs facteurs de discrimination entre ces opérations : la présence ou non de belligérants et, lorsqu'il y a belligérants, l'impartialité de la force.(...)*

### **A) LA GUERRE**

*La notion de guerre, en droit français, est une notion juridique précise. L'article 35 de la Constitution de 1958, stipule que le Parlement autorise la guerre au moyen de la "déclaration de guerre". (...) La guerre, au sens constitutionnel, est considérée comme le stade extrême d'engagement des armées et des forces vives de la nation. En revanche, la probabilité de mener des "opérations de guerre" sortant du cadre juridique de l'état de guerre (exemples : "guerre de Corée", "guerre du Golfe") est forte, et impose le maintien au plus haut niveau des savoir-faire militaires fondamentaux.*

### **B) LES OPERATIONS DE GUERRE**

*La procédure de déclaration de guerre n'est pas utilisée et les conflits se déroulent dans un cadre juridique à définir pour chaque opération.*

*L'emploi des forces est identique qu'il y ait ou non déclaration de guerre et il a pour but d'obtenir une victoire militaire sur un ennemi déclaré. Le cadre juridique se traduit en particulier par la définition de règles d'engagement autorisant un spectre d'emploi très large de la force dans le respect des principes du droit des conflits armés.*

### **C) LES OPERATIONS DE SOUTIEN DE LA PAIX**

*Les opérations de soutien de la paix (OSP) ou "Peace support operations" (PSO) se déroulent généralement sous mandat international. Essentiellement conduites dans un cadre multinational, elles visent à empêcher des belligérants de poursuivre ou de reprendre leurs hostilités. L'impartialité de la force, qui ne peut être assimilée à la neutralité, constitue une règle impérative. Dans le cas particulier des opérations d'imposition de la paix, la force mandatée peut être amenée à conduire des actions coercitives.*

(suite page 25)

## **Le saviez-vous ? (3)**

(suite)

### **Appui à la contre-mobilité/ Counter mobility support**

*Mission qui consiste à réduire ou annihiler les possibilités de mouvement et de transport de l'adversaire par la mise en oeuvre d'obstacles de toute nature. Elle se traduit par des actions sur le terrain, les voies de communication et les véhicules et engins, en recherchant la synergie feux obstacles :*

- a- en participant à la désorganisation de la manœuvre adverse dans la Zone des Opérations dans la Profondeur (ZOP) ;
- b- en appui de la manœuvre amie, dans la Zone des Opérations Rapprochées (ZOR).

**TTA 106**

### **Aide au déploiement/ Deployment support**

*Mission qui recouvre l'ensemble des actions menées par toutes les composantes d'une force interarmées pour lui permettre :*

- a- de préparer et assurer son acheminement et son installation initiale ;
- b- de prendre tous les dispositifs adaptés aux circonstances, notamment aux menaces, en vue de préserver sa capacité opérationnelle ;

(p. suivante)

## Le saviez-vous ? (3)

(suite)

c- d'assurer son désengagement et son rapatriement dans les meilleures conditions.

Bien qu'étant du ressort de toutes les armes, la mission d'aide au déploiement est tout particulièrement adaptée aux capacités de l'arme du génie qui doit se charger : des reconnaissances préalables à une installation, de la dépollution et de la préparation d'une plate-forme, de l'approvisionnement en eau et électricité, de la réalisation de travaux d'infrastructure, de protection ou de contrôle de zone. Le génie doit aussi rétablir des voies de communication en incluant ou non des opérations préalables de déminage et de dépollution. Enfin, le génie contribue à l'aménagement des conditions de vie des forces et, éventuellement, des populations, des réfugiés et des prisonniers.

TTA 106

## "Activités DSRO"

### Plan de charge 2008 – 2009 de la DSRO

Le comité de pilotage du plan de charge de la DSRO s'est réuni le vendredi 06 juin 2008 sous la présidence du général commandant le CDEF, en présence de l'adjoint CMI au sous-chef plans - programmes de l'EMAT.

(p. suivante)

## Avertissement

Depuis le numéro 28, Héraclès a ouvert les colonnes de sa rubrique "Tribune libre" aux stagiaires de la 121<sup>e</sup> promotion du cours supérieur d'état-major (CSEM) qui viennent de terminer leur stage et ont rejoint le collège interarmées de défense (CID).

Dans leurs articles, d'un ton libre et parfois iconoclaste, ces jeunes officiers supérieurs nous livrent leurs réflexions sur l'emploi des forces terrestres et sur les expériences qu'ils ont vécues en opération.

Les opinions exprimées dans ces articles (tous rédigés au 2<sup>e</sup> trimestre 2008), qui n'engagent que leurs auteurs, apportent une contribution utile à nos réflexions sur l'emploi des forces.

## Qui peut le plus peut le moins...

### Les schémas intellectuels de la guerre conventionnelle sont-ils suffisants ?

**A**vec les FT-01 et FT-02<sup>1</sup>, l'armée de terre française s'est dotée d'une doctrine répondant aux nouveaux types d'engagement militaire auxquels elle est confrontée. Pourtant, les vieilles habitudes issues de la guerre froide et des conflits conventionnels ne sont pas mortes, et influent encore largement sur la préparation et l'entraînement de nos forces. **Plus qu'une évolution de la doctrine, c'est une véritable révolution des esprits et des habitudes qui s'impose si nous voulons faire face aux guerres probables.**

Depuis le début des années 90, le panel de nos missions s'est élargi inexorablement, répondant ainsi aux mutations des conflits ou des crises dans lesquels notre

armée se trouvait engagée. L'évolution de notre environnement s'est accélérée, tant sur les théâtres extérieurs qu'en métropole. Menées au sein de populations devenues le cœur de nos engagements, nos opérations ont maintenant pour cadre le milieu urbain. Face à un adversaire non dogmatique et s'adaptant en permanence, maîtrisant parfaitement la guerre de l'information, la combinaison classique de la manœuvre et du feu doit maintenant s'accompagner de celle des effets.



<sup>1</sup> Forces terrestres 01, document de référence doctrinale définissant le continuum des opérations et FT-02, manuel de tactique générale.



Elle s'appuie tout autant sur des fonctions d'environnement - actions civilo-militaires, actions psychologiques ou communication - que sur le choc des armes et des mobiles. Ce constat a conduit nos alliés, notamment anglo-saxons, à revoir la préparation de leurs forces en profondeur. **L'armée de terre française**, au travers d'une réflexion doctrinale prolix, s'adapte elle aussi. Mais elle le fait avec un retard certain, et **se heurte à de nombreuses résistances, conscientes ou non.**

**Car les réflexes ont la vie dure.** Des générations complètes ont été bercées par la préparation d'une grande guerre patriotique face aux "hordes barbares" venues de l'Est, répétition moderne et de grande ampleur de la bataille napoléonienne traditionnelle. Malgré nos engagements récents en stabilisation et les nombreux partages d'expérience de nos alliés, nous avons encore du mal à intégrer la complexité des guerres probables qui s'offrent à nous. Observé tant lors du passage des brigades au CEPC<sup>2</sup> qu'au cours des exercices de formation de nos officiers, **le recours aux seuls schémas tactiques de coercition, dont la maîtrise demeure indispensable, est néanmoins réducteur.** Il doit être élargi avec la prise en compte des fonctions d'environnement.

Certains s'en défendent encore, arguant que "qui peut le plus peut le moins". Pour ceux-là, qui maîtrise l'art du combat interarmes conventionnel n'aura aucune difficulté à saisir toute la

complexité des opérations actuelles. Faut-il pour autant négliger ces fonctions dites d'influence en entraînement ? La tâche est ardue, d'autant plus que, par définition, elles sont difficilement quantifiables, et donc modélisables en simulation. Il en va de même concernant la formation et l'entraînement de nos cadres et de nos forces : certains aspects dominants de nos engagements actuels et futurs sont peu à peu intégrés, comme l'action en zone urbaine, mais sont essentiellement orientés vers le combat. **Certes, maîtriser la capacité de destruction demeure le cœur de notre métier. Mais il n'est plus possible d'ignorer la place croissante de la capacité d'influence.**

**Il est donc grand temps d'adapter la préparation de nos forces à l'évolution de la doctrine.** Cette transformation se fera sans aucun doute avec des contraintes capacitaires et budgétaires fortes. Aussi n'est-il nul besoin d'y rajouter un frein intellectuel, fût-il, au mieux, inconscient. **Pour avoir une chance de remporter nos guerres probables, il faudra, au-delà de la victoire militaire, gagner les esprits. Non seulement ceux des populations au sein desquelles nous évoluerons, mais aussi ceux de notre propre armée.**

CBA Loïc BUSSIERE  
(121<sup>e</sup> promotion du CSEM)

<sup>2</sup> Centre d'entraînement des PC. Ce constat a pu être dressé par la cellule d'analyse après action (3A) à la suite du passage de plusieurs brigades en exercice AURIGE.

## "Activités DSRO"

(suite)

*Les grands axes de préoccupation de l'armée de terre en matière de simulation, débattus au cours des divers comités de cohérence fonctionnelle de la simulation et le schéma directeur de la simulation dans l'armée de terre, servent de guide aux travaux inscrits au plan de charge.*

*Les grandes orientations pour le plan de charge 2008-2009 sont les suivantes :*

- poursuivre l'adaptation des outils de préparation opérationnelle selon les directives du CEMAT ;
- développer sur le plan technique le concept de simulation à distance ;
- établir l'intérêt des outils d'aide à la décision au profit du domaine opérationnel.

*Le pôle "études et recherche opérationnelle" confirme son importance. Il s'agit d'accompagner, d'une part, les réflexions de l'état-major de l'armée de terre sur des problématiques à caractère organique (PEGP, gestion du stockage des munitions, gestion de la NBI...), d'autre part, de relancer l'utilisation de la recherche opérationnelle pour l'aide à la décision au profit de l'analyse opérationnelle (soutien aux opérations : RESEVAC, GENEFORCE...) et la simulation en appui des études doctrinales ou prospectives ou d'expérimentations (LTO, FURET 2).*

*Le pôle simulation va poursuivre ses travaux sur les simulations JANUS et SCIPIO, conformément aux directives de préparation opérationnelle 2008-2011 du CEMAT.*

(p. suivante)

**"Activités DSRO"**

(suite)

*L'objectif est bien d'adapter, en liaison avec les utilisateurs, centres JANUS et CEPC, les outils et les systèmes de simulation aux engagements les plus probables. L'exercice BELOUGA de juin 2008 a permis au CFLT d'appréhender les potentialités de JANUS pour l'entraînement des postes de commandement logistiques de niveau 4. Ainsi, des évolutions seront apportées au logiciel JANUS pour parfaire les modèles logistiques, la représentation des pions logistiques et pour réduire la part donnée à l'animation non simulée. Dans le cadre de la numérisation, la version SCIPIO V1.SIC devrait être mise en service au CEPC début 2009. Enfin, il convient de noter, le lancement de la consultation pour le développement de l'outil OPOSIA destiné à remplacer SYSIMEV, comme outil de chauffe, à l'horizon 2010, au CENTAC, et ensuite, l'implication croissante de la DSRO dans les études de concept de simulation à distance (suites de SYRUS) et dans les projets interarmées.*

LCL Christian CAZOULAT  
Adjoint CDEF/DSRO

## Nouveaux engagements, nouveaux soldats

### De la nécessité d'adapter les militaires à la complexité croissante des engagements, en particulier à la gestion des informations

Depuis les années 90, les engagements se déroulent dans un environnement de plus en plus complexe : cadre urbain, au milieu des populations, contraintes juridiques, interactions avec les politiques, les humanitaires, les media et surtout, abondance croissante d'informations. **Le militaire d'aujourd'hui se trouve donc souvent exposé à des situations de plus en plus difficiles.** Le risque induit est que le soldat se trouve projeté à un niveau stratégique, alors que le général, lui, soit placé en situation de gérer le niveau technique.

En ces temps de "surchauffe", le subordonné n'est pas porté à distinguer l'essentiel du secondaire au profit de son chef : **son temps de réflexion, surtout aux grades inférieurs, est extrêmement limité.**

Dans nos sociétés occidentales où la prise de risque est limitée au maximum ("judiciarisation" croissante, principe de précaution généralisé), les subordonnés ne sont guère encouragés à synthétiser l'information pour le chef, parce que la synthèse est un risque. **Enfin, notre société de l'infor-**

**mation propose un flux toujours plus important qu'il devient de plus en plus difficile à trier.** La tentation est forte de porter toute l'information à la connaissance de son chef : "il ne pourra pas dire qu'il ne le savait pas !".

Cette situation exige d'**améliorer le niveau de recrutement** du militaire. En effet, il ne s'agit plus pour lui uniquement d'exécuter, mais aussi de prendre le temps de la réflexion et de la synthèse ; en bref : de prendre ses responsabilités. Ne peut-on pas tirer parti d'une possible réduction du format de nos armées, en élevant le niveau de recrutement sur des critères de capacités de discernement ?

Cet état de fait requiert aussi de **former nos soldats au discernement et à la synthèse.** Il s'agit là de fondamentaux : le jeune cadre, par exemple, devra rapidement comprendre qu'avec le problème qu'il présente à son chef, il doit apporter plusieurs solutions argumentées et assorties d'avantages, inconvénients, risques.





Ainsi, il augmentera la liberté d'action de son chef en lui permettant de se concentrer sur l'essentiel. On attend aujourd'hui le DEM<sup>1</sup> pour enseigner la science de la fiche-synthèse. Pourquoi ne pas l'aborder dès le BSTAT<sup>2</sup> ?

**Cette situation impose enfin une adaptation du chef.** Il doit exiger de ses subordonnés ce travail de synthèse en limitant formellement les travaux qui sont attendus de ceux-ci : compte-rendu formaté à la radio, ordres, fiches ou présentations limités en nombre de pages ou de diapositives. Il a aussi le devoir de **laisser une**

**marge d'autonomie croissante aux plus petits échelons**, c'est-à-dire de refuser de s'impliquer trop dans le détail. Ainsi, il restera concentré sur le bon niveau.

**Il faut se réjouir de l'incitation actuelle des officiers à s'exprimer** : c'est permettre une plus grande autonomie qui favorise les prises de position courageuses. Mais que faut-il penser de la généralisation des structures de pilotage, du flux d'indicateurs que le subordonné doit faire remonter vers son chef ? Certes, le but est sans doute la rationalisation de la préparation ou la conduite des engagements ; mais la contrepartie est le "micro-management" pour le

chef, et l'abandon de responsabilités pour le subordonné.

Notre société de l'information, et la complexification des engagements font courir le risque de la confusion des niveaux. **Dans un souci d'efficacité, il est nécessaire de revenir à certains fondamentaux, mais aussi d'adapter nos subordonnés comme nos chefs à cette surabondance d'informations.**

CEN Hilaire COURAU  
(121<sup>e</sup> promotion du CSEM)

1 Diplôme d'état-major.

2 Brevet supérieur de technicien de l'armée de terre.

## *Une classification générale des opérations (suite)*

### *D) LES OPERATIONS DE SECURITE*

*Les opérations de sécurité ont pour but d'assurer la sécurité des ressortissants (évacuation, protection, etc.) ou la préservation de zones à caractère sensible (représentation diplomatique, installations spécifiques, etc.) dans un environnement trouble ou ouvertement menaçant.*

*Les évacuations de ressortissants sont décidées par le gouvernement sur requête du ministère des Affaires étrangères. (...) Si pour ne pas obérer, par avance, la liberté d'action des autorités politiques nationales, les plans établis ne concernent que les seuls ressortissants français, il n'en demeure pas moins que l'évacuation de ressortissants d'autres nations est envisageable. (...)*

### *E) LES OPERATIONS DE SECOURS D'URGENCE*

*Les opérations de secours d'urgence déclenchées à la suite de catastrophes humanitaires, naturelles (tremblement de terre, inondation, sécheresse, éruption volcanique, etc.) ou technologiques (pollution biologique, chimique, nucléaire, etc.) se caractérisent par une urgence des besoins, une nécessité de réaction immédiate, le recours à des moyens de projection, l'engagement de personnel et de matériels légers et lourds spécialisés. Dans ce cadre, les structures civiles occupent la place prédominante. Si nécessaire (...), l'outil militaire peut leur apporter un soutien spécifique. (...)*

**Extraits de la doctrine interarmées d'emploi  
des forces en opération 2003  
PIA-00.200**

**"Activités DSRO"****Perspectives et veille technologique en matière de simulation**

Le salon ITEC a lieu tous les ans, en Europe sous cette appellation et aux États-Unis sous l'appellation ITSEC. Il donne l'opportunité aux industriels et organisations du domaine simulation de présenter les produits qu'ils développent pour l'entraînement, la formation et l'éducation.

Une équipe de la DSRO s'est rendue à Stockholm du 10 au 12 juin où étaient présents 130 exposants venus de 15 pays.

La préoccupation majeure cette année a porté sur les simulations instrumentées et virtuelles dont l'intérêt va croissant. On a pu également observer :

- un nombre important de stands mettant en œuvre les technologies issues du monde du jeu ;
- une tendance, avec une utilisation de plus en plus importante de simulations au profit de la sécurité civile : logiciels de tri de blessés, de gestion de feu urbain, de luttés contre le développement d'épidémie, ou encore d'entraînement à la coordination entre agences gouvernementales ;

(p. suivante)

## Les forces terrestres de la Bundeswehr en quête d'avenir

Le chef d'état-major de l'armée de terre allemande, le général de corps d'armée Hans-Otto Budde, montre le chemin de l'avenir aux forces terrestres de la Bundeswehr : dans toutes les opérations qu'elles devront mener, elles peuvent recourir ou menacer de recourir à la force militaire. Indépendamment du type et de l'intensité de l'opération, ceci constitue **une nouveauté pour l'armée de terre allemande qui, jusqu'à présent, a fait une différence très nette entre les "opérations de combat" d'une part et les "missions de paix" ou "missions d'aide" de l'autre.**

Aujourd'hui, la différence, établie en l'an 2000, entre les "opérations de combat" et les opérations "non combattantes" est devenue désuète. Elle ne correspond plus à la réalité opérationnelle. Vu les opérations dans lesquelles l'Allemagne et ses partenaires se trouvent engagés aujourd'hui, le rôle que s'attribuait le soldat et qui était celui du "combattant" ou celui du "médiateur et assistant" n'est plus d'actualité non plus. **Faire la différence entre les "opérations de combat" et les opérations "non combattantes" serait artificiel.** Tout engagement doit prendre en compte l'éventualité de recourir ou de menacer de recourir à la violence

et donc au combat, et le commandant de la force doit disposer de cette option d'action. **Voilà le message essentiel du nouveau règlement de l'armée de terre allemand HDv 100/100 portant sur le commandement interarmes au sein de l'armée de terre allemande.** La nouvelle doctrine a été décrétée par le chef d'état-major de l'armée de terre allemande, le général de corps d'armée Hans-Otto Budde, le 5 novembre 2007.

**Il en résulte aussi que l'on ne pourra plus réduire la fonction du soldat et du chef militaire au seul rôle de combattant.** On peut le regretter, mais les engagements d'aujourd'hui se caractérisent par la simultanéité du combat, d'actions de stabilisation, d'aide humanitaire et de médiation, les lignes de fracture entre tous ces types d'engagement étant floues. Ceci exige un chef militaire polyvalent. Voilà pourquoi la nouvelle doctrine de commandement interarmes des forces terrestres abolit la différence faite jusqu'à présent et met en exergue les principes de commandement applicables à tous les opérations et engagements, indépendamment de leur intensité. **"Combat" et "mission de paix" sont remplacés par "opération interarmes".**





Ceci signifie la coopération de moyens nationaux et multinationaux au niveau tactique, indépendamment de l'intensité de l'action, sous un commandement militaire unique et dans l'ensemble du spectre de tâches des forces terrestres, capacités non militaires incluses. Le terme garantit par conséquent la **cohérence des principes de commandement pour toutes les intensités d'action.**

**Le type d'opération le plus important selon la nouvelle doctrine est la "stabilisation",** donc l'endiguement des conflits, même contre des résistances. Ainsi on a tenu compte de la réalité opérationnelle telle qu'elle se présente aux forces armées allemandes. Ceci illustre bien les nouveaux principes d'engagement : dans le cadre d'une opération de stabilisation, réalisée en coopération avec toutes les parties au conflit, on crée des perspectives, ce qui peut impliquer l'imposition d'accords par la force militaire. À l'évidence, ceci implique l'imposition de la coopération par la force militaire, donc par le combat.

Il y a d'autres aspects de la nouvelle réalité opérationnelle des forces armées allemandes qui ont été pris en compte, comme les opérations de convoi, les opérations en milieu urbain et les opérations contre des forces irrégulières.

L'armée de terre allemande est ainsi bien préparée pour aller vers l'avenir, notamment parce

que **les principes allemands du commandement interarmes ont été conservés.** Ce sont l'art du commandement interarmes, le commandement par objectif et l'unité du commandement qui sont restés essentiels. **L'armée de terre a réussi à harmoniser deux approches apparemment contradictoires, à savoir conserver ce qui a fait ses preuves tout en adoptant un concept novateur.** Dans toutes les réalités opérationnelles futures, le commandant de la force allemande dispose désormais d'un outil valable et pourra être sûr de ses actions.

Major i.G.<sup>1</sup> Carsten HOLZ  
(121<sup>e</sup> promotion du CSEM)

<sup>1</sup> Im Generalstab: Breveté de l'école de guerre.

## "Activités DSRO"

(suite)

- la démarche entreprise par nos alliés dans le cadre de l'enseignement à distance avec l'élaboration de portails WEB offrant la possibilité d'accéder à la formation continue que l'on soit en garnison ou engagé sur les théâtres d'opérations.

Les problématiques d'interopérabilité entre les simulations ou avec les SIOC étaient toujours présentes avec la prise en compte par les industriels de nouveaux standards d'interopérabilité (HLA-Evolved, CDB, CBML).

Le salon ITEC se démarque ainsi des SISO où sont élaborés les standards du futur, en se positionnant plutôt sur des démonstrations et une rencontre directe entre les institutionnels et les industriels. La complémentarité de ces deux activités est donc utile dans le cadre de la mission de veille technologique de la DSRO.

IEF Marc PIERQUIN  
CDEF/DSRO



Vos réactions aux informations parues dans Héraclès sont les bienvenues

C.D.É.F.  
Centre de Doctrine d'Emploi des Forces  
B.P. - 00445 ARMÉES

Tél : 01 44 42 35 91 ou 01 44 42 48 93  
PNIA : 821 753 35 91 ou 821 753 48 93  
Fax : 01 44 42 52 17 ou 821 753 52 17  
Mel : heracles@cdef.terre.defense.gouv.fr  
Web : www.cdef.terre.defense.gouv.fr

**"Activités DSRO"****Un second centre JANUS pour les forces marocaines**

Une équipe de la DSRO s'est rendue au Maroc en juin, dans le cadre des accords de coopération, afin d'y mettre en service un second centre JANUS.

Le Maroc disposait déjà d'un centre JANUS au sein du collège royal d'enseignement militaire supérieur (CREMS) dédié exclusivement à la formation de ses officiers.

Ce nouveau centre, situé à Ben Guérir, a vocation à entraîner les forces. Il est soutenu par la 2<sup>e</sup> brigade d'infanterie parachutiste (2<sup>e</sup> BIP) et vient substituer la version JANUS France à une ancienne version américaine.

L'ergonomie plus intuitive et les menus en langue française réduisent significativement le besoin en formation des opérateurs, atout important aux yeux des Marocains.

L'ancienne plate-forme n'était plus soutenue par les Américains dont la dernière visite remontait à 2004. Le centre bénéficie maintenant d'un soutien en temps réel via un forum Internet mis en place par la DSRO, ce qui n'était pas le cas auparavant. Le centre a été inauguré le 26 juin dernier par le colonel Avril, attaché de défense au Maroc, au cours d'un exercice réalisé au profit du 22<sup>e</sup> bataillon de la 2<sup>e</sup> BIP.

La communauté JANUS compte maintenant dix centres Janus dont deux au Maroc, deux en Tunisie et un au Liban.

CES Lionel CLAVEL - CDEF/DSRO  
Chef de projet JANUS

## Si ça tire, envoyez les forces spéciales !

### Unités classiques et forces spéciales : une place pour chacun et chacun à sa place

Lors de la guerre du Kosovo, en 1999, les **forces spéciales françaises** ne furent pas engagées dans la province alors sous contrôle de l'armée serbe, tandis que d'autres pays n'hésiterent pas à employer ce type d'unité en appui de la campagne de bombardements aériens<sup>1</sup>.

**Envoyées en Afghanistan à partir de 2003** dans un geste de réconciliation franco-américaine, les unités du commandement des opérations spéciales<sup>2</sup> (COS) prirent la responsabilité d'une zone. L'excellence des Français fut reconnue par nos alliés. Mais, finalement, l'emploi resta assez comparable à ce que fut celui des commandos de chasse, souvent composés d'appelés, en Algérie. Il ne se situa pas à un niveau équivalent à celui des forces spéciales britanniques ou australiennes engagées aux côtés des américains.

De fait, **la France semble réticente à utiliser les hommes du COS dans de véritables opérations spéciales**. Les responsables qui hésitent à engager au combat les unités classiques osent encore moins envisager de telles actions. Dans un jeu de chaises musicales, **nos forces spéciales se retrouvent trop souvent engagées à la place d'unités classiques**. En utilisant

les soldats les mieux équipés et entraînés, on espère limiter les risques. Cela entraîne la **frustration des unités conventionnelles** qui sont désormais rarement employées dans de réelles conditions de combat. Elles ont le sentiment de se faire voler leurs missions.

Pourtant, **l'emploi d'unités spéciales est une manière de compenser les moyens limités de notre défense**. L'audace peut masquer la misère et aider à faire oublier le décalage croissant entre notre rôle revendiqué sur la scène internationale et notre outil militaire. En effet, une opération spéciale permet d'atteindre des objectifs de haute valeur, aux retentissements importants, avec des moyens finalement assez réduits et, surtout, des risques contrôlés.

1 Du côté britannique, le sergent Robert Lyon, du 22<sup>nd</sup> SAS, trouva la mort durant un accrochage avec les forces serbes au Kosovo.

2 Une opération spéciale vise des objectifs présentant un caractère stratégique et est menée dans un contexte nécessitant un contrôle politico-militaire étroit et permanent. Ces opérations, ouvertes ou couvertes, se situent dans un cadre militaire et sont à distinguer des actions clandestines, apanage des services secrets.



Le paradoxe est donc réel entre ce potentiel et ce manque de pertinence dans l'emploi. Ce décalage peut s'expliquer par une confusion dans les conditions d'emploi de ces unités. **Il ne s'agit pas d'engager les forces spéciales chaque fois que la situation est dangereuse, mais de les utiliser pour des missions d'un réel intérêt stratégique.** Mais ce paradoxe est sûrement lié à la prudence excessive de responsables voulant éviter des réactions médiatiques et politiques. Ceci sans négliger un facteur plus insidieux, la confiance limitée dans les équipements et les capacités de certaines unités classiques qu'il conviendrait donc de préserver. Enfin, cette situation est

symptomatique de notre décalage croissant avec des nations comme les Etats-Unis ou le Royaume-Uni, qui acceptent de faire la guerre en admettant toutes les conséquences que cela implique alors que la France accepte tout juste d'y engager ses forces spéciales.

**Les forces spéciales ne doivent pas être une "infanterie d'élite" reléguant les unités classiques dans des tâches secondaires et sans risques, et n'accomplissant jamais les missions pour lesquelles elles sont coûteusement équipées et durement sélectionnées et entraînées.**

Chef d'escadrons François BADEL  
(121<sup>e</sup> promotion du CSEM)

## **De l'intervention à la stabilisation, un changement de manœuvre**

*Passer de la phase d'intervention à celle de la stabilisation, c'est passer d'un objectif tactique - gagner la bataille - à un objectif stratégique qui n'appartient plus à la seule force militaire. C'est aussi, le plus souvent, passer d'un adversaire essentiellement dissymétrique à une opposition asymétrique. C'est donc changer brutalement de manœuvre avec une force (systèmes de commandement, unités de contact, appuis, soutiens) encore organisée et équipée pour le combat. La période du silence des armes qui succède à la bataille engage profondément la suite du conflit. Les décisions opérationnelles, les objectifs des unités, les réactions et le comportement de celles-ci, la réponse aux besoins essentiels des populations ont des conséquences durables sur le cours des événements. Elles peuvent avancer ou retarder l'issue du conflit et font de la transition une période critique. En amont de l'intervention, la préparation et la planification de la phase de stabilisation avec l'ensemble des acteurs qui devront y participer permettent une transition harmonieuse vers cette phase et prépare son succès. Bien souvent la logique de reconstruction qui y présidera imposera des limites à la logique de destruction inhérente à la bataille initiale.*

**FT-01 Gagner la bataille Conduire à la paix**  
**Extraits du manuel des forces terrestres**

## **"Activités DSRO"**

### **WARSIM**

*Un échange d'informations entre les systèmes de simulation constructive SCIPPIO (FR) et WARSIM (US) a été initié dans le cadre du D&EA 1188 (Data Exchange Agreement) sous le pilotage de la DGA. Le principe retenu est de permettre aux équipes de projet de se rencontrer et d'échanger leurs points de vue sur les réussites et les difficultés respectives rencontrées dans le développement de leurs systèmes.*

*La première phase de l'échange s'est déroulée en France du 16 au 20 juin 2008 avec la venue de l'équipe de projet et de la maîtrise d'œuvre industrielle (Lookhed Martin) WARSIM, soit au total sept Américains : deux chargés de projets internationaux pour l'armée de terre (U.S. Army Research, Development & Engineering Command), deux membres de l'équipe de projet pour le DoD (appartenant au Program Executive Office Simulation Training & Instrumentation) et trois membres de l'équipe de programme Lookhed Martin.*

*Le programme de la semaine à Paris comportait :*

- deux journées à l'École militaire, à la DSRO, avec la présentation générale du projet (maîtrise d'ouvrage étatique avec une équipe de projet intégrée DSRO-DGA, maîtrise d'œuvre industrielle en cotraitance THALES-MASA, organisation des processus de recueil d'expertise, d'expression du besoin, de validation itérative des modèles, planning et coût global) et des démonstrations pratiques d'utilisation de SCIPPIO ;

(p. suivante)

**"Activités DSRO"**

(suite)

- deux journées chez les industriels, MASA pour la présentation des modèles de la simulation et THALES pour l'architecture logicielle, les interfaces homme-machine, l'interopérabilité HLA et la connexion avec les SIC (SIR et ATLAS) ;

- enfin, une journée à la DGA (CAD) pour des présentations générales sur le laboratoire technico-opérationnel, les différents projets de fédérations de simulations pilotés par l'EMA et la DGA (ALLIANCE SI, MENTOR), et la présentation de l'organisation des exercices d'entraînement avec SCIPIO par un officier du CEPC.

Le bilan en première approche apparaît très positif. Ces échanges permettent de profiter des enseignements respectifs des projets. Les Américains ont été favorablement impressionnés par les délais réduits de livraison d'un système opérationnel (WARSIM n'est pas encore utilisé par les forces pour un démarrage des études simultanées à SCIPIO), tandis que les différents intervenants français ont pu constater que les projets outre-Atlantique ne sont pas exempts de retards et de difficultés en dépit de moyens importants consentis.

La visite prochaine réciproque de l'équipe française aux USA devrait permettre à l'EDPI SCIPIO de s'intéresser aux capacités et résultats obtenus sur WARSIM en modélisation des zones urbaines et des phases de stabilisation en vue des prochains développements de la version V1.STAB de SCIPIO.

LCL Louis de FIRMAS  
CDEF/DSRO  
Officier projet SCIPIO

# Quel entraînement<sup>1</sup> pour quel combat interarmes<sup>2</sup> ?

## Plaidoyer pour un entraînement spécifique des groupements tactiques interarmes (GTIA)

L'armée de terre rencontre des difficultés pour entraîner ses unités au combat interarmes au point que la directive de préparation à l'engagement opérationnel pour la période 2007-2010 met l'accent sur le sous-groupement tactique interarmes (SGTIA) et seulement le PC de GTIA. Ce choix, dicté par les **contraintes budgétaires** pourrait se résumer dans la formule : "qui peut le moins (SGTIA) peut le plus (GTIA)".

Pourtant, l'accroissement de notre présence en Afghanistan, la portée de nos engagements internationaux (NRF<sup>3</sup> ou BG 1 500<sup>4</sup>) semblent militer pour un entraînement du GTIA au complet.

**Aujourd'hui paradoxalement, le niveau le plus entraîné au combat interarmes n'est pas celui qui est mis en œuvre en opération.**

Chaque année, environ 12 GTIA sont projetés en Côte d'Ivoire, en Afghanistan, au Liban ou au Kosovo. Cependant, malgré le travail de préparation sérieux des régiments, **aucun de ces groupements ne dispose véritablement d'une plage d'en-**

**traînement spécifique lui permettant d'être l'acteur d'un exercice conséquent à l'instar de ce que font les bataillons britanniques.** Certes, la plupart des unités élémentaires de la mêlée, participent déjà à des exercices dans les différents centres d'entraînement dédiés au combat interarmes (CENTAC ou CENZUB). Toutefois, en OPEX, le GTIA se décline rarement en SGTIA mais plutôt en compagnies ou escadrons rarement renforcés. **Le vrai pion tactique interarmes est donc le GTIA.** Son chef opérations est le véritable maître d'œuvre du combat interarmes pour lequel il entraîne son PC lors d'exercices au CEPC.

1 "Processus d'acquisition et d'entretien des savoir-faire collectifs associant plusieurs fonctions pour l'exécution d'une mission donnée." In Directive de préparation à l'engagement opérationnel 2007-2010.

2 "Le combat interarmes combine au sein de structures tactiques les effets de fonctions opérationnelles (les "armes") habituellement réparties dans des unités distinctes" FT01.

3 "Nato Response Force" : Force de réaction de l'OTAN.

4 Battle group 1500 : Groupement 1 500 hommes. Concept capacitaire de projection de forces développé par l'Union européenne.



Si l'essence du combat peut s'illustrer par la formule du général Patton : "**manœuvrer toujours**" force est donc de constater que nos GTIA découplés de la réalité des unités subordonnées ne manœuvrent plus à l'entraînement.

Pourtant, des armées n'ont pas renoncé à ce concept : la préparation des bataillons américains en partance pour l'Irak a ici valeur d'exemple.

**Effet indésirable de la modularité, le GTIA est devenu "l'auberge espagnole" de la tactique.**

Autour d'un noyau dur, s'agglomèrent, des hommes, des chefs, des matériels et surtout des compétences. Or la juxtaposition d'unités différentes sous-entend, pour être efficace, des savoir-faire d'armes préalablement maîtrisés sur le terrain.

Si le PC de GTIA est une structure d'accueil apte à générer des synergies entre des fonctions opérationnelles différentes, **seul un entraînement réaliste sur le terrain permet de multiplier la valeur des unités.**

Comment ne pas sacrifier l'entraînement des GTIA sur l'autel du "*qui peut le moins peut le plus*" ?

Véritable multiplicateur d'efficacité du GTIA, **l'entraînement commun doit engendrer une véritable cohésion interarmes.**

Se préparer à vivre et combattre ensemble implique pour une unité non organique de réussir l'amalgame des personnels provenant de plusieurs corps différents en les fédérant dans un ensemble commun.

**Une période préservée de 3 semaines sanctionnée par une évaluation tactique** pourrait être une solution acceptable pour entraîner les GTIA désignés pour l'OPEX. Surtout si l'unité dispose des matériels majeurs prévus pour la projection s grâce aux priorités de la PEGP<sup>5</sup>.

Nous inscrivant désormais dans une logique de corps expéditionnaire, **il est urgent de se recentrer sur les engagements en opération.** La préparation globalement satisfaisante des SGTIA ne peut demeurer plus longtemps le paravent masquant l'absence d'un entraînement digne de ce nom pour les GTIA.

CBA Jan PASCAL  
(121<sup>e</sup> promotion du CSEM)

<sup>5</sup> Politique d'emploi et de gestion des parcs.

## "Activités DSRO"

### **Réunion du sous-groupe simulation du groupe franco-allemand de coopération militaire**

*Du 17 au 19 juin 2008, une délégation de la DSRO a participé à une réunion du sous-groupe expert simulation dans le cadre des travaux du groupe franco-allemand de coopération militaire (GFACM). Se déroulant au **GefSiZH (Gefechts Simulation Zentrum Heeres)** sur le camp de Wildflecken, au cœur de la fameuse "trouée de Fulda", cette réunion a été l'occasion de comparer les structures et l'emploi de la simulation dans les deux armées de terre. Tout comme la France, l'armée de terre allemande possède plusieurs outils de simulation répondant aux divers niveaux entraînés.*

*Le logiciel KORA, développé par la société IABG, est dévolu principalement à l'entraînement des brigades et divisions. Bien que n'étant pas connecté aux systèmes d'information et d'un niveau d'automatisation bien moindre, KORA est à rapprocher de SCIPIO dans son emploi.*

*La société CAE a développé le logiciel SIRA pour l'entraînement des niveaux compagnie à brigade.*

(p. suivante)

**"Activités DSRO"**

(suite)

D'un niveau de modélisation équivalent à Janus France, ce programme fait l'objet d'un projet de développement dans le but d'accroître ses performances actuelles mais aussi et surtout de lui permettre de prendre en compte les opérations de stabilisation (OOTW) et la zone urbaine (MOUT).

L'effort financier qui devrait être attribué à la simulation couvre aussi l'objectif de la connexion au NETN (**NATO Education Training Network**). Avec un fort engagement dans le projet SNOW LEOPARD, l'objectif de l'armée de terre allemande est de rejoindre le système de fédération de simulations de l'OTAN tout en gardant ses outils de simulation, en accord avec sa doctrine et ses habitudes d'entraînement.

Hormis ce point de situation, le sous-groupe simulation du GFACM s'est attaché à comparer les différents centres d'entraînement nationaux mettant en œuvre des simulations constructives (type CÉPC) ou instrumentées (type CENTAC). Si l'interopérabilité des matériels semble d'emblée très difficile à réaliser, l'échange d'expériences concrètes dans le domaine de la réalisation des infrastructures et dans celui de la conduite de l'entraînement pourrait se révéler une piste des plus intéressantes.

(p. suivante)

## Le centre d'entraînement au combat (CENTAC) : Il faut rentabiliser l'expérience acquise !

*Le déficit de maîtrise du combat interarmes aux bas niveaux est mis en exergue lors des rotations des unités au CENTAC ; malheureusement, son apprentissage préalable est souvent négligé ou inefficace. Pourquoi ne pas utiliser les OAC et les moyens du CENTAC pour instruire avant d'évaluer ?*

Aujourd'hui chacun est convaincu qu'il n'est de combat qu'interarmes et nos articulations tactiques en sont le reflet. Pourtant, **trop souvent, dans les exercices joués hors du CENTAC le combat mené n'est pas réellement un combat interarmes**. C'est, selon la fonction opérationnelle du directeur d'exercice, un combat de fantassins accompagnés par des cavaliers limités au "tir par-dessus troupe"; ou encore une grande chevauchée des cavaliers suivis avec difficulté par des fantassins qui ne débarquent pas... Souvent la participation du génie se limite à la présence du chef de section, avec sa P4 ! De fait, **les exercices sont trop souvent "armo-centrés" et s'arrangeraient totalement de l'absence de l'une ou l'autre fonction opérationnelle (concurrente ?...)**... distillant l'idée que l'on peut s'en passer au combat. De fait, beaucoup de chefs de section ou de peloton ne voient pas vraiment à quoi servent leurs camarades des autres armes...

**L'apprentissage du combat interarmes doit pourtant constituer un objectif d'instruction majeur,**

qui soit distinct et consécutif de l'apprentissage des fondamentaux de chaque fonction opérationnelle. Le combat n'est pas interarmes en soi si un cavalier est juxtaposé au fantassin sur le terrain ; il le devient en revanche si le cavalier combat au profit du fantassin qui ne peut s'en passer ou dont l'action est facilitée lors d'une phase particulière. Il en est de même pour les appuis. Trop souvent cette découverte se fait au CENTAC, dont la mission actuelle est "l'entraînement/évaluation" et non pas directement "l'instruction".

A l'heure des restrictions budgétaires, où les heures d'exercice avec matériels sont de plus en plus comptées, **il paraît nécessaire de transformer le CENTAC (mission, plan de charge) en s'inspirant du CENZUB**. Véritables experts du combat interarmes, s'appuyant sur des moyens performants, les instructeurs du centre devraient être mis à contribution pour former les unités lors d'exercices d'apprentissages préalables aux rotations d'évaluation.





Leur objectif affiché et essentiel pourrait être la démonstration des bénéfices que chacun peut retirer des autres : un peloton blindé arrêté devant un pont tenu et miné ne pourra franchir sans l'intervention des fantassins et des sapeurs dont le débordement sera appuyé par l'artilleur. Cette séquence pédagogique simple peut être évidemment déclinée dans de multiples variantes. Le but est bien là de montrer ce que chacun peut faire pour les autres, les délais nécessaires, les contraintes de coordination engendrées etc. **Il s'agit bien d'apprendre le combat interarmes aux chefs tactiques de niveau élémentaire** en utilisant une pédagogie, non plus basée sur la découverte, mais sur la mise en œuvre accompagnée.

Devenue une véritable école du combat interarmes, les capacités du CENTAC pourraient ensuite s'étoffer. Il pourrait ainsi – pourquoi pas ? – prendre en charge directement la fin de la formation initiale tactique des lieutenants puis celle des capitaines. **Il constituerait ainsi une alternative crédible à l'éternelle arlésienne de "l'école de la mêlée"**.

**La contribution attendue du centre au "manuel d'emploi du sous-groupement tactique interarmes générique" - élaboration de la doctrine - n'est-il pas un signe** qu'il se positionne déjà au-delà d'un simple centre d'entraînement ?

CBA Stéphane CAILLE  
(121<sup>e</sup> promotion du CSEM)

## "Activités DSRO"

(suite)

*La réunion s'étant déroulée au sein même du GefSiZH, les travaux ont pu s'achever par une visite de l'exercice de la 10<sup>e</sup> Panzerdivision s'entraînant sur un exercice de type stabilisation, mettant en œuvre le concept des "effect based operation (EBO)" et utilisant les simulations SIRA et KORA. Cette vision concrète de l'utilisation des simulations a conduit le groupe à envisager de tenir sa prochaine réunion sur le site de Maillay début 2009. Cette prochaine séance devrait permettre à nos interlocuteurs de faire le point à leur tour sur les capacités françaises en matière de simulation d'entraînement et surtout de finaliser les travaux avant les conclusions plénières du printemps.*

CBA Marc ESPITALIER  
Chargé d'études à la DSRO

## Une préparation crédible par une simulation plus réaliste

“Les exercices tactiques de simulation représentent difficilement l'effet de la manœuvre ou du moral”. Cette assertion traduit la **frustration des utilisateurs au regard des capacités actuelles des outils de simulation opérationnelle**. Les développeurs de logiciels déplorent pour leur part, les exigences

contradictoires des utilisateurs et leur discrimination insuffisante entre objectifs pédagogiques et effets simulés.

Compte tenu des contraintes budgétaires, **la simulation devient pourtant incontournable dans la préparation des états-majors à la planification et la conduite des**

**opérations**. En l'absence d'engagements ou de déploiements réels, seuls des logiciels peuvent arbitrer la cohérence entre les hypothèses et la réalisation des actions et modéliser des environnements complexes aux variables aléatoires.



## Le saviez-vous ? (4)

### ***A propos de la brigade du génie, grande unité interarmes d'agencement de l'espace terrestre (AGESTER)***

#### ***Parlons définitions (4)***

##### **Aide au déploiement d'urgence/Emergency deployment support**

*L'aide au déploiement d'urgence est une forme d'appui direct consistant à faciliter le déploiement d'un dispositif de forces sous la menace de l'ennemi ou sous sévères contraintes de délais et de moyens. Elle se traduit essentiellement par des actions d'organisation du terrain (protection, sauvegarde, déception) et sur les aménagements sommaires nécessaires à l'installation des forces appuyées et tout particulièrement de leurs PC.*

TTA 106

##### **Aider à la reconstruction et à la vie de la cité/Helping with rebuilding and life in the city**

*Mission consistant, dans le cadre d'un engagement national ou sous mandat de la communauté internationale, à favoriser le retour des populations et collectivités locales à une vie sociale, politique et économique normale et structurée.*

TTA 106

(p. suivante)



Il faut cependant encore optimiser leur utilisation, par l'atténuation des "effets machines" qui pervertissent les résultats, par la création d'exercices progressifs et adaptés aux étapes de l'instruction collective, et par une acculturation des "clients" aux capacités pédagogiques des exercices proposés.

**Les outils de simulation actuels ne reflètent que partiellement les effets de la "vraie" manœuvre.** Ils surestiment encore les capacités réelles des unités et des systèmes d'armes, leurs algorithmes tenant insuffisamment compte de la dispersion balistique, des facteurs psychologiques ou plus généralement des effets du "brouillard de la guerre". Les novices du combat risquent, du fait de ces lacunes, d'être imprégnés de schémas de manœuvre totalement dénués de réalisme.

Aussi, pour permettre un entraînement pertinent à la planification, **les logiciels doivent impérativement s'appuyer sur des statistiques tirées d'opérations réelles**, pour reproduire par exemple, les ratios avérés entre consommation de munitions et destructions, de vrais délais de déplacements et de ré-articulation d'unités, et toutes les contraintes inhérentes à la coordination de l'espace terrestre. Pour préparer pleinement les états-majors à la conduite des opérations, la simulation doit, de plus, être capable de modéliser un adversaire et un

environnement non systématique, de générer une suite aléatoire d'incidents, et ainsi de recréer les conditions rencontrées en phase de stabilisation.

En attendant le développement de ces nouveaux systèmes, il faut **offrir aux états-majors des exercices ciblés sur le travail spécifique d'une partie de leur centre d'opérations.** Il s'agirait, par exemple, de proposer aux cellules de planification d'employer la simulation pour la validation de plans de manœuvre, pour la réalisation de *wargamings* ou de *rehearsals*. Les autres cellules pourraient simultanément jouer d'autres exercices pour valider des procédures internes et les améliorer. De tels exercices, mieux adaptés au taux de charge des états-majors, leur permettraient de préparer plus sereinement leurs contrôles opérationnels en séquençant leur montée en puissance.

**Il faut enfin et surtout, réconcilier les opérationnels avec la simulation en donnant aux équipes de marque les clés de lecture et d'emploi de ces moyens**, en spécifiant systématiquement les effets et limites pédagogiques de chaque type d'exercice. Ils pourront ainsi **façonner leur préparation opérationnelle à l'aune de leurs besoins et tirer le meilleur bénéfice d'une simulation réaliste contribuant pleinement à leur efficacité au combat.**

CES Damien CHRIST  
(121<sup>e</sup> promotion du CSEM)

## De la théorie à la pratique : du bon usage de la doctrine

L'armée de terre mène depuis une quinzaine d'année des opérations dites de gestion de crise ou de basse intensité. Toutefois, jusqu'alors, aucune réflexion n'en avait synthétisé les contours ni formalisé les exigences. En janvier 2007 le centre de doctrine d'emploi des forces a comblé ce vide en publiant le **FT-01 "Gagner la bataille, conduire à la paix"**. Ce document qui brosse les traits du "nouveau" visage de la guerre, livre surtout les clefs du succès pour gagner la paix.

Pourtant, un an après sa publication, un regard sur la participation française à la force internationale d'assistance et de sécurité (FIAS) permet de mesurer l'**écart qui existe entre la doctrine et la réalité dans la prise en compte d'au moins trois facteurs** : la dimension multinationale, la place de la population locale et la nécessité de recourir à une approche globale. **L'enjeu consiste à le réduire afin de préserver notre crédibilité aux yeux de nos alliés et de garantir une meilleure performance en opérations. Le FT-01 trace les voies à emprunter. Encore faut-il que nous les suivions.**

La dimension multinationale des engagements suggère que l'armée de terre doit pouvoir opérer avec ses alliés avec le niveau d'excellence qui lui est communément reconnu. Pour autant, en **Afghanistan**, une série de faits révélateurs montre qu'**un décalage se crée qui pourrait réduire à l'avenir notre crédibilité à leurs yeux**. Illustrations : les Français

insérés dans les *HQ* détiennent un niveau d'anglais qui les placent derrière de nombreuses armées de rang inférieur ; la quantité et la qualité des personnels formés aux techniques du guidage aérien ne permettent pas de garantir une interopérabilité permanente avec nos alliés ; surtout, nos forces terrestres ne participent pas aux engagements les plus durs alors même que nos alliés réclament un meilleur partage des risques que certaines armées moins reconnues que la nôtre assument d'ailleurs plus volontiers.

La **population locale** constitue l'enjeu central car de son ralliement dépend l'issue de l'opération. Là encore, **la pratique s'éloigne de la théorie**. En effet, les forces françaises n'échappent pas à un retranchement dans le camp de Warehouse et à l'effet bunkérisation afférent tandis que le rapport entre les budgets français et étrangers consacrés aux actions civilo-militaires est de l'ordre de 1 pour 10. Cela ne facilite certainement pas la conquête des cœurs et des esprits. Pas plus que la durée des mandats à 4 mois. D'autres pays considèrent en effet cette durée beaucoup trop courte pour s'approprier toute la dimension humaine de la crise afghane et pour s'attacher la confiance de la population locale. **Tirer pleinement toutes les conclusions du FT-01** devrait nous encourager à une introspection sur ces questions afin d'ajuster nos modes d'actions.

Enfin, **un fossé existe entre la nécessité unanimement reconnue de recourir à une approche globa-**

**le et sa mise en œuvre sur le terrain**. Les synergies qu'elle nécessiterait de créer sont inexistantes, probablement car les chaînes militaires et diplomatiques ne s'accordent pas suffisamment, a contrario de la complémentarité parfaite qui existe entre acteurs militaires et agences civiles chez nos alliés notamment américain, anglais mais aussi turc. **Il reste aux acteurs civils français à partager l'analyse exprimée dans le FT-01** et à prendre une plus grande responsabilité dans la sortie de crise en agissant de façon plus complémentaire avec les forces terrestres.

Ces quelques exemples illustrent **le décalage qui existe entre "ce qui devrait être" et "ce qui est"**. **Le FT-01 nous invite à le réduire**. La solution passe par la **confrontation objective de nos pratiques avec la doctrine et par l'adaptation de celles-ci aux enseignements livrés par celle-là**. Une réévaluation de nos actuels modes d'actions est certainement à conduire en interne afin d'afficher la même détermination que nos partenaires qui se traduit chez eux par des choix courageux et pragmatiques en termes de préparation opérationnelle, d'allocations des ressources et de conduite de la mission. Toutefois, une partie de la réponse passe également par un plus grand réalisme entre les ambitions affichées par les décideurs politiques et les ressources mobilisées pour les satisfaire.

## Le mot du vieil officier d'état-major

### Le retour du balancier ?

Dans un article du dernier numéro de Héraclès<sup>1</sup>, un jeune officier supérieur critiquait des manuels d'emploi qui ne prenaient pas assez en compte les "opérations actuelles" et ne proposaient pas les modes d'action adaptés à ces opérations. Ce jugement un peu rapide<sup>2</sup> portant sur certains manuels d'une fonction opérationnelle ne

s'applique pas en effet à la majorité des manuels actuels et en particulier aux documents interarmes.

Car, désormais, ces documents de doctrine d'emploi proposent bien aux chefs des différents niveaux des organisations du commandement possibles en opération et surtout des modes d'action (MA) tant pour les actions de la phase d'intervention que pour celles des phases de stabilisation et de normalisation.

Pourtant, si l'on avait écouté certains fanatiques de la "maîtrise de la violence"<sup>3</sup>, dignes successeurs des nostalgiques des porteurs de casques bleus de la "belle époque", on aurait relégué les MA du mode "coercition de forces" dans les parties "actions particulières" ou "autres missions" des manuels, alors que, pour les forces terrestres, la maîtrise des savoir-faire de la fonction opérationnelle ou arme et celle du combat interarmes font toujours partie des fondamentaux.

Un fait récent et dramatique, l'embuscade survenue en Afghanistan, vient pourtant de nous rappeler cette évidence : le métier de soldat n'a rien à voir avec celui de policier ou de secouriste.

Le balancier, instrument très utilisé au fil des années dans notre beau pays, est-il reparti dans l'autre sens et, surtout, va-t-il provoquer des remises en question un peu hâtives en matière de doctrine sous la pression de certains "spécialistes" alors qu'en fait, on le sait depuis longtemps, grâce aux RETEX des opérations et des exercices, il s'agit souvent d'un problème de moyens ?

*"Berthier"*

1 N° 28 fait avec la 6<sup>e</sup> BLB.

Article "Un concept d'emploi opérationnel rénové et fédérateur" P 23.

2 Voir à ce sujet l'avertissement du CDEF au début de cet article.

3 On dit plutôt maintenant "Stabilisation".

#### Le saviez-vous ? (4)

(suite)

##### Soutien au stationnement/ Infrastructure

Ensemble d'actions mises en oeuvre par le génie pour mener des travaux d'amélioration du bien-être et de la sécurité d'unités s'installant dans la durée : réfection ou construction de bâtiments, mise en place de centrale électrique, de station de production d'eau ou d'épuration...

TTA 106

##### Infrastructure/Infrastructure

Terme utilisé par l'OTAN et généralement appliqué à toutes les installations, moyens ou facilités fixes et permanents utilisés pour l'appui et le contrôle de forces militaires.

TTA 106

Toutes nos publications  
sur notre site

[www.cdef.terre.defense.gouv.fr](http://www.cdef.terre.defense.gouv.fr)

